

ASSAINISSEMENT



RAPPORT ANNUEL 2022
SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC
D'ASSAINISSEMENT



métropole
ROUEN-NORMANDIE

Sommaire

I. SOMMAIRE	1
II. PRESENTATION GENERALE DE L'ACTIVITE ASSAINISSEMENT DE LA METROPOLE-ROUEN-NORMANDIE	3
1. Les Chiffres Clés et faits Marquants 2022	3
2. Mode de gestion et d'organisation du service public de l'Assainissement de la Métropole-Rouen-Normandie	5
3. Indicateurs financiers de la Métropole-Rouen-Normandie en 2022	9
1) Les tarifs de l'assainissement et des autres prestations facturées aux abonnés	9
2) Recettes et dépenses du service	9
3) Indicateurs financiers	10
4. Exploitation - Caractéristiques techniques	11
1) Indicateurs techniques	11
2) Patrimoine	11
3) Données clientèle - abonnés	11
4) Indicateurs de performance	12
5. Travaux réalisés sur le territoire de la Métropole en 2022	13
III. PRESENTATION PAR SERVICE	16
1. L'Assainissement Collectif exploité en Régie	16
1) Présentation du service	16
2) Indicateurs techniques	17
3) Patrimoine	18
4) Données clientèle - abonnés	19
5) Indicateurs de performance	19
2. Contrat pour l'exploitation avec marché de prestation de service de la station d'épuration Émeraude	21
1) Présentation du service	21
2) Indicateurs techniques	21
3) Patrimoine	22
4) Indicateurs de performance	22
5) Indicateurs financiers	22
3. Contrat pour l'exploitation des systèmes d'assainissement avec marché de prestation de service – Plateau Est	23
1) Présentation du service	23
2) Indicateurs techniques	23
3) Patrimoine	24
4) Données clientèle - abonnés	25
5) Indicateurs de performance	25
6) Indicateurs financiers	26
4. Contrat pour l'exploitation des systèmes d'assainissement avec marché de prestation de service – Secteur Ouest	27
1) Présentation du service	27
2) Indicateurs techniques	27

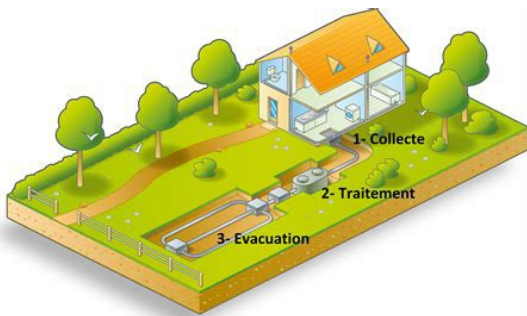
3) Patrimoine	29
4) Données clientèle - abonnés	30
5) Indicateurs de performance	31
6) Indicateurs financiers	33
6. L'Assainissement Non Collectif en Régie	34
1) Présentation du service	34
2) Indicateurs techniques	35
3) Indicateurs financiers	35
IV. LA DEMARCHE ENVIRONNEMENTALE DE L'ACTIVITE ASSAINISSEMENT AU SEIN DE LA METROPOLE ROUEN NORMANDIE	36
V. ANNEXES	39
Annexe 1 : Glossaire	40
Annexe 2 : Synthèse des données 2022	41
Annexe 3 : Délibération et Programme de travaux sur le territoire de la Métropole en 2023	43
Annexe 4 – Règlement d'Assainissement Collectif	45
Annexe 5 – Règlement d'Assainissement Non Collectif	45

Présentation Générale de l'activité ASSAINISSEMENT de la Métropole-Rouen-Normandie

1. Les Chiffres Clés et faits Marquants 2022



* Postes de relèvement, bassins (enterrés de stockage, régulation des eaux pluviales et chambres à sable)



Près de 4 300 dispositifs d'assainissement non collectif (soit environ 11 200 habitants)

Nos missions

1. Protéger et préserver le patrimoine et les ressources naturelles
2. Garantir la salubrité des espaces publics
3. Assurer un service public de qualité
4. Adapter le service assainissement au changement climatique



FAITS MARQUANTS 2022

- Lutte contre les inondations
 - Poursuite des études de Maîtrise d'Œuvre pour les travaux de réhabilitation du bassin « Pont d'Orival », à Roncherolles sur le Vivier
 - Démarrage des études de Maîtrise d'œuvre pour les travaux de réhabilitation du bassin de la RD 42 à Montmain
 - Orage du 4 juin 2022

- Lutte contre la pollution
 - 1 ère phase de la déconnexion des eaux de sources en excès en entrée de l'usine d'eau potable de la JATTE afin de permettre de limiter fortement les apports en eaux claires parasites et donc les déversements vers le milieu naturel du système EMERAUDE
 - Poursuite des études des travaux de la phase 2, avenue Georges Métayer et rampe Saint Hilaire, en coordination, notamment, avec l'eau potable et l'extension TEOR jusqu'au CHU
 - Finalisation des travaux de déconnexion de la lagune d'Épinay sur Duclair et mise en service du nouveau réseau, les effluents sont traités par la STEP de Villers-Ecalles
 - Démarrage des études de Maîtrise d'œuvre pour les travaux de protection d'une béttoire à Préaux
 - Attribution du marché de Maîtrise d'œuvre pour la création d'un bassin de stockage et de restitution sur la commune de Cléon
 - Mise en demeure pour la mise en conformité de la STEP de Yainville
 - Réalisation des premiers bilans du diagnostic permanent
 - Poursuite du projet « filets pièges à déchets

- Réhabilitation des réseaux d'assainissement
 - Démarrage des études de Maîtrise d'œuvre pour la création de la ligne de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) T5.
 - Réalisation de 27 opérations de réhabilitations de réseaux d'assainissement (EU, EP, UN) contribuant à la lutte contre la pollution et les inondations et représentant plus de 5,5 km
 - Réhabilitation du siphon : attribution du marché de maîtrise œuvre.

- Gestion patrimoniale des ouvrages d'assainissement
 - Réalisation du diagnostic génie civil et équipement en interne de la STEP d'Hérouville
 - Poursuite de la réalisation de la réhabilitation de la fosse à boues mixtes de la STEP EMERAUDE
 - Réalisation des travaux du renouvellement et d'amélioration du dégrillage des eaux brutes de la STEP de Grand-Quevilly
 - Finalisation de l'avenant travaux Emeraude pour répondre aux exigences des MTD incinérations
 - Arrêt provisoire du Four de STALE

- Etudes directrices
 - Les schémas Directeurs d'Assainissement suivants sont en cours : Boos, La Neuville Chant d'Oisel, Le Trait, Yainville, Grand Quevilly

2. Mode de gestion et d'organisation du service public de l'Assainissement de la Métropole-Rouen-Normandie

Au 1er janvier 2015, la Métropole-Rouen-Normandie (MRN) succède à la CREA. Créée au 1er janvier 2010, la Communauté d'agglomération Rouen Elbeuf Austreberthe – CREA – est née du regroupement de 4 communautés :

- La Communauté d'Agglomération d'Elbeuf Boucles de Seine (CAEBS) constituée de 10 communes
- La Communauté d'Agglomération Rouennaise (CAR) constituée de 45 communes
- La Communauté de communes Seine-Austreberthe constituée de 14 communes
- La Communauté de communes du Trait-Yainville constituée de 2 communes

❖ Organisation du service public de l'Assainissement

Le service public de l'Assainissement est un Service Public à caractère Industriel et Commercial (SPIC) géré au niveau d'un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI), la Métropole Rouen Normandie.

- Il a pour compétences la collecte, le transport et le traitement des eaux usées, des eaux pluviales ainsi que des ruissellements
- Il est constitué de 22 systèmes d'Assainissement (ensemble de réseaux de collecte des eaux usées acheminées vers une station d'épuration) :
 - Système d'assainissement d'Emeraude ;
 - Système d'assainissement de Saint Aubin Les Elbeuf ;
 - Système d'assainissement de Grand Quevilly ;
 - Système d'assainissement de Grand Couronne ;
 - Système d'assainissement de Sahurs ;
 - Système d'assainissement de Saint Pierre de Manneville ;
 - Système d'assainissement de Boos ;
 - Système d'assainissement de Gouy ;
 - Système d'assainissement de La Neuville Chant d'Oisel ;
 - Système d'assainissement de Montmain ;
 - Système d'assainissement de Quévreville la Poterie.
 - Système d'assainissement de Yainville ;
 - Système d'assainissement de Jumièges ;
 - Système d'assainissement du Mesnil sous Jumièges ;
 - Système d'assainissement d'Hérouville ;
 - Système d'assainissement de Duclair ;
 - Système d'assainissement de Duclair bord de Seine ;
 - Système d'assainissement de Bardouville (Lagune) ;
 - Système d'assainissement d'Anneville-Ambourville ;
 - Système d'assainissement du Trait ;
 - Système d'assainissement de Saint Martin de Boscherville ;
 - Système d'assainissement d'Épinay sur Duclair (Lagune) ;

Et de 3 communes, Saint Paër, Sainte marguerite sur Duclair et saint Pierre de Varengeville raccordées sur le système d'assainissement de viller Ecalles, hors périmètre de la MRN.

- 70 communes sont adhérentes au service d'assainissement sur les 71 communes de la MRN, la commune d'Yville sur Seine étant dans sa totalité en assainissement non collectif, soit **503 327 habitants**, donnée INSEE, où sont répartis **202 178 abonnés** au service.

Des communes hors du périmètre de la Métropole Rouen Normandie sont reliées :

- au système d'assainissement d'Emeraude : La Vaupalière, Montigny, Pissy Pôville, Préaux, Quincampoix et Saint Jean du Cardonnay.
- au système d'assainissement de Montmain : Bois d'Ennebourg, Bois l'Evêque, Fresne le Plan, Mesnil Raoul
- au système d'assainissement de Saint Aubin les Elbeuf : Saint Pierre des Fleurs, Saint Didier des Bois, Saint Ouen du Tilleul, La Saussaye, Bosnormand, Bosc Roger en Roumois, Thuit Anger
- au système d'assainissement du Trait : Rives-en-Seine (Hameau de Gauville)

Le service public de l'Assainissement est géré selon 2 modes d'exploitation, en Régie ou via des contrats de prestation de service.

Il gère en Régie les systèmes d'assainissement (collecte, transport et traitement des eaux usées) de Saint Aubin les Elbeuf, Grand Quevilly, Grand Couronne, Sahurs et Saint Pierre de Manneville, ainsi que le système de collecte « Émeraude ».

Le service public de l'Assainissement est rattaché au Département « Environnement, Energie, Eau, Déchets, Réseau » (E3DR) de la Métropole qui comprend notamment une direction Cycle de l'eau et une Direction Eau/Assainissement-Régies

La Direction Cycle de l'eau est constituée :

- Du service en charge des études directrice et du grand cycle de l'eau
- De la Direction Adjointe maîtrise d'ouvrage de l'eau et de l'Assainissement en charge de la connaissance et gestion patrimoniale, de la défense extérieure contre l'incendie, des avis réglementaires et de la programmation et coordination des investissements

METROPOLE ROUEN NORMANDIE

TRAITEMENT DES EAUX USEES Périmètres des systèmes d'assainissement* et exploitants des stations d'épuration



Périmètres des systèmes d'assainissement (en eq/hab) :

550 000 (Le Petit-Quevilly - EMERAUDE)	1 433 (Mesnil-sous-Jumièges)
110 000 (Saint-Aubin-lès-Elbeuf)	1 300 (Anneville-Ambourville)
58 000 (Le Grand-Quevilly)	1 250 (Jumièges)
20 000 (Grand-Couronne)	1 200 (Hénouville)
11 000 (Le Trait)	1 200 (Quévreville-la-Poterie)
5 000 (Gouy)	1 200 (Sahurs)
4 500 (Montmain)	800 (Saint-Pierre-de-Manneville)
4 000 (Duclair)	500 (Bardouville)
3 500 (Boos)	400 (Epinay-sur-Duclair)
2 500 (Yainville)	200 (Duclair-Bord de Seine)
2 500 (La Neuville Chant d'Oisel)	Communes raccordées à la STEP de Villers Ecalles
2 000 (Saint-Martin-de-Boscherville)	
— Périmètre de La Métropole Rouen Normandie	

Stations d'épuration et Exploitants :

- ★ REGIE - METROPOLE ROUEN NORMANDIE (STEP de Grand-Couronne à partir du 07 Mars 2020)
 - ★ VEOLIA EAU (SADE Exploitation)
 - ★ SUEZ (MEROPUR)
 - ★ EAUX DE NORMANDIE
- * Exploitant du réseau est différent de celui de la station d'épuration uniquement pour le système EMERAUDE

La Direction Eau/Assainissement-Régies est organisée en cinq Directions Adjointes chargées respectivement :

- De la relation aux usagers (Gestion des abonnés, Facturation, recours, ordonnancement...)
- Des finances, des marchés publics, de l'Administration et des ressources humaines de proximité
- Des travaux neufs (dans la plupart des cas maîtrise d'œuvre) : réhabilitation et construction de nouveaux réseaux et ouvrages,
- De l'exploitation et du contrôle de l'exploitation des ouvrages d'assainissement (réseaux eaux usées et eaux pluviales, postes de refoulement, ouvrages de régulation et de stockage des eaux pluviales, stations d'épuration), du contrôle des marchés de prestations de service, du contrôle des dispositifs d'assainissement collectifs et des dispositifs d'assainissement non collectifs, de l'instruction des raccordements sur le réseau, de l'autosurveillance des réseaux et diagnostic permanent, ainsi que du suivi des industriels,
- De la production et la distribution de l'eau potable, de l'Entretien et le renouvellement des ouvrages, du contrôle des délégataires et marchés de prestations de service, de la gestion des magasins et logistique, du diagnostic permanent et de recherche de fuite

La Direction Eau/Assainissement-Régies intègre le Service Système de management QSE et analyse des performances

En outre, il existe des activités transversales en lien avec le Département « Environnement, Energie, Eau, Déchets, Réseau » (E3DR) de la Métropole : La Direction Administration et gestion, le service Système de management Intégré QSSE, ...

L'effectif du service public de l'Assainissement est d'environ 140 agents.

Enfin, le personnel des entreprises prestataires intervenant en permanence sur les réseaux et les stations d'épuration est estimé à une cinquantaine de personnes.

METROPOLE ROUEN NORMANDIE

MODE DE GESTION DE L'ASSAINISSEMENT au 1er Janvier 2022



- Réseau + STEP en Régie METROPOLE ROUEN NORMANDIE
- Réseau en Régie METROPOLE ROUEN NORMANDIE
- Réseau + STEP en marché de prestation de service - VEOLIA EAU - (échéance au 31/03/2027)
- Réseau + STEP en marché de prestation de service - EAUX DE NORMANDIE - (échéance au 31/12/2025)
- STEP en marché de prestation de service - SUEZ (MEROPUR) - (échéance au 31/01/2025)
- Commune exclusivement en ANC

3. Indicateurs financiers de la Métropole-Rouen-Normandie en 2022

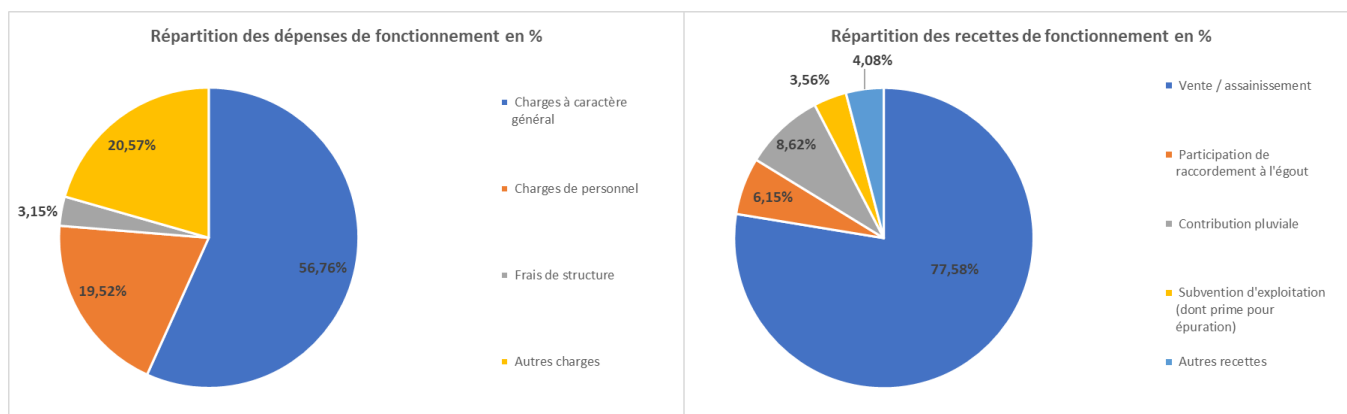
1) Les tarifs de l'assainissement et des autres prestations facturées aux abonnés

DATE DE LA DELIBERATION	N°	OBJET
Conseil du 13/12/2021	C2021_0597	Eau et Assainissement tarifs 2022 : - Redevance d'assainissement collectif - Redevance d'investissement - Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif "domestiques" et "assimilés domestiques" - Redevance d'assainissement non collectif
Conseil du 13/12/2021	C2021_0629	Step Emeraude et de Saint Aubin Les Elbeuf - Tarifs applicables au 1er janvier 2022 : - Apports de boues pâteuses ou liquides - Apports de matières de vidange - Apports de sables de curage - Analyses - Vente de sables roulés issus de l'UTS - Apports de graisses
Conseil du 13/12/2021	C2021_0628	Régie publique de l'Assainissement - Interventions ponctuelles, urgentes ou spécifiques réalisées par les agents - Actualisation des tarifs applicables au 1er janvier 2022
Conseil du 13/12/2001	4	Autorisation de rejets d'effluents non domestiques - Pénalités.

2) Recettes et dépenses du service

	2 018	2 019	2 020	2 021	2 022	N/N-1 en (%)
Recettes de fonctionnement	38 267 135	39 937 234	47 500 759	48 118 603	45 835 923	-5%
Vente / assainissement	27 040 669	31 259 834	33 882 392	35 259 513	35 558 356	1%
Participation de raccordement à l'égout	1 634 326	2 768 914	2 784 006	3 843 028	2 820 566	-27%
Contribution pluviale	3 952 431	3 952 431	3 952 431	3 952 431	3 952 431	0%
Subvention d'exploitation (dont prime pour épuration)	2 707 310	426 504	5 231 266	2 880 207	1 633 268	-43%
Autres recettes	2 932 399	1 529 550	1 650 663	2 183 424	1 871 303	-14%
Dépenses de fonctionnement (hors intérêt)	25 396 710	19 930 617	32 743 133	26 512 876	33 000 906	24%
Charges à caractère général	15 361 558	10 529 067	23 182 213	15 178 543	18 730 987	23%
Charges de personnel	6 493 540	6 412 805	6 318 462	6 197 218	6 443 006	4%
Frais de structure	547 271	594 446	598 946	918 341	1 038 322	13%
Autres charges	2 994 342	2 394 298	2 643 512	4 218 774	6 788 591	61%
Charges de la dette (intérêt)	225 992	311 700	280 718	259 093	318 319	23%
Dépenses d'investissement (hors dettes)	26 624 729	18050458,92 (1)	9946203,2 (1)	14 838 132	15 130 324	2%
Charge de la dette (capital)	2 910 221	3 603 382	3 578 545	2 974 704	9 441 747	217%
Recettes d'investissement	8 257 925	3 707 969	786 516	3 677 227	2 123 756	-42%
Subventions et autres recettes	8 257 925	3 699 325	784 201	3 672 702	1 366 267	-63%
Cessions	-	8 644	2 315	4 525	757 489	16640%
Emprunt	11 725 016	619 434	85 806	1 213 137	416 178	-66%

(1) Suite à la création juridique et comptable de la Régie de l'Assainissement, il n'a pas été possible de rattacher les dépenses de fin d'année de l'exercice 2019 qui ont été reportées sur l'exercice 2020.



3) Indicateurs financiers

Montant des abandons de créances :

La Métropole a signé une convention avec le Conseil Général de Seine-Maritime pour la gestion du Fonds de Solidarité Logement. Dans ce cadre, les montants versés pour 2022 s'élèvent à 45 000 €. Ce fonds est directement géré par le Conseil Général de Seine-Maritime.

Dettes de la collectivité :

	2 018	2 019	2 020	2 021	2 022	N/N-1(en %)
Durée d'extinction de la dette	3,29	1,57	2,03	1,30	1,53	17%
Encours de la dette 31/12/N	36 550 697	33 566 749	30 074 010	28 312 443	19 286 874	-32%
Montant remboursé durant l'exercice	3 136 213	3 915 082	3 859 263	3 233 797	9 760 066	202%
dont Capital	2 910 221	3 603 382	3 578 545	2 974 704	9 441 747	217%
dont Intérêt	225 992	311 700	280 718	259 093	318 319	23%

Montant des amortissements :

La collectivité a réalisé des amortissements dont le montant en € s'élève à :

	2 018	2 019	2 020	2 021	2 022	N/N-1(en %)
Montant des amortissements	10 503 471	10 670 085	10 816 008	10 864 374	11 539 330	6%

Financement des investissements

€ HT	2 020	2 021	2 022	N/N-1(en %)
Montant des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire	9 946 203*	14 838 132	15 130 324	2%
Montant des subventions accordées pour ces travaux	784 201*	3 607 755	608 778	-83%

* Contexte « COVID » : Arrêt des opérations de travaux neufs pendant le 1er confinement

Mission coopération décentralisée

Il n'y a pas eu de dépense en 2022.

4. Exploitation - Caractéristiques techniques

1) Indicateurs techniques

Métropole Rouen Normandie	2020	2021	2022	N/N-1 (en %)	Commentaire
Collecte et transports des eaux usées					
Nombre de désobstruction sur réseau (Hors branchements)	334	360	382	+ 6.11%	
Longueur de canalisation « Eaux usées » curée (km)	269	401	355	-11%	
La Dépollution des eaux usées					
Volume arrivant (collecté en m ³) aux STEP	43 384 797	44 424 278	40 584 131	- 8.64%	2022 : Baisse du volume arrivant aux STEP en corrélation avec la baisse de la pluviométrie (Pluviométrie : 2020 = 845 mm ; 2021 = 962 mm ; 2022 = 689 mm)
Charge moyenne annuelle entrante (en kg/an de DBO ₅)	8 364 141	8 073 749	8 094 730	+0.26%	
Volume traité (en m ³)	44 024 728	45 672 631	42 357 662	-7.26%	
Les sous-produits					
Boues produites en Tonne de Matière Sèche (TMS) (en entrée de centrifugeuse)	9 540	8 997	8 596	-4.46%	
Refus de dégrillage évacués (en Tonne)	917	906	723	-24.7%	
Sables évacués (en Tonne)	691	720	686	-4.71%	

2) Patrimoine

Métropole Rouen Normandie	2022
Linéaire du réseau EU séparatif (km)	1 339
Linéaire du réseau EU unitaire (km)	685
Linéaire du réseau EP	914
Linéaire total du réseau de collecte (km) [EU+EP+UN]	2 938
% réseau EU / linéaire total du réseau EU /UN (km)	66%
% réseau UN / linéaire total du réseau EU/UN (km)	34%
Nombre de déversoirs d'orage	105
Nombre de postes de relèvements	508
Nombre de bassins de régulation des EP à ciel ouvert	291
Nombre de bassins enterrés EU	12
Nombre de bassins enterrés UN	9
Nombre de bassins enterrés EP	5
Total bassins enterrés	26
Nombre de chambres à sable	138
Nombre de station d'épuration	20
Nombre de Lagune	2

3) Données clientèle - abonnés

Métropole Rouen Normandie	2020	2021	2022	N/N-1 (en %)	Commentaires
Nombre d'abonnés au service	200 122	202 143	202 178	+0.02%	
Nombre d'industriels recensés à autoriser	213	209	198	-5.26%	
Nombre d'industriels autorisés sur EU	108	112	115	+2.68%	
Nombre d'industriels autorisés sur EP	13	16	20	+25%	
Nombre d'industriels total autorisés	121	128	135	+5.47%	

4) Indicateurs de performance

Métropole Rouen Normandie		2019	2020	2021	2022	N/N-1 (en %)	Commentaires
D201,0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau d'EU	486 069	488 628	490 095	492 636	+0.5%	
D202,0	Nombre d'Arrêté d'Autorisation de Déversement (AAD) au réseau EU	110	108	112	115	+2.7%	
D203,0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration (en tonne de matière sèche) = Boues évacuées en vue de leur valorisation ou élimination (après centrifugation et Hors apport extérieur)	9 249	8 926	8 766	8 480	-3.3%	
P201,1	Taux de desserte des réseaux	99,7%	99,7%	99.8%	99.8%	0%	
P202,2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (Note sur 120)	78,3	78,6	104.2	104.2	0%	
P203,3	Conformité de la collecte en temps de pluie (Agglomération > 2000 eH)	100	93,1	18,3	17.0	-	Non-conformités : Systèmes Emeraude et Grand Quevilly
P204,3	Conformité des équipements des STEP aux prescriptions nationales issues de la directive ERU (STEP > 2000 eH)	99,8	99,8	99.7	98.8	-	Non-conformités : Boos, La Neuville Chant d'Oisel et Yainville
	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (La DDTM établit une conformité globale et non plus distinctive DERU et Arrêté préfectoral)	99,8	99,8	98.6	97.5	-	
P206,3	Taux de boues évacuées	100%	100%	100%	100%	0%	
P251,1	Taux de débordement dans les locaux des usagers (Valeur pour 1 000 habitants desservis)	0,00	0.00	0.00	0.00	-	
P252,2	Nombre de points nécessitant des interventions fréquentes/100 km de réseau	7,88	4,6	7.34	4.94	-32.7%	
P253,2	Taux moyen de renouvellement des réseaux sur 5 ans	0,19	0.16	0.17	0.19	11.7%	
P254,3	Conformité performance des STEP / acte individuel	100	98.9	100	100	0%	
P255,3	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel (Note sur 120)	108	108	108	108	0%	
P257,1	Taux d'impayés N-1	3.27	5.26	4.17	3.54	-	
P258,1	Taux de réclamations (Nombre de réclamations pour 1 000 abonnés)	0,12	0,20	0.38	1.71	-	

5. Travaux réalisés sur le territoire de la Métropole en 2022

32 opérations ont été réceptionnées en 2022 représentant un montant total de plus de 5,9 M€HT (Travaux d'extension, de réhabilitation et de renforcement des réseaux et de construction d'ouvrage de de régulation des eaux pluviales) :

Commune	Opération	Montant	
Boos	Route de Paris	Réhabilitation en tranchée du réseau à l'exutoire du PR de l'aéroport	140 498,86 €
Boos	Route de Paris	Réhabilitation en tranchée du réseau à l'exutoire du PR de l'aéroport	101 410,00 €
Darnétal	Sadi Carnot (Rue)	Renouvellement réseau en tranchée	21 479,59 €
Darnétal	Sadi Carnot (Rue)	Chemisage du réseau avant travaux de voirie	84 106,04 €
Duclair	Grande Mare	Extension pour lotissement	153 448,48 €
Elbeuf	Lycée Maurois	Travaux de renouvellement et de réhabilitation du réseau	120 172,68 €
Elbeuf	Lycée Maurois	Travaux de renouvellement et de réhabilitation du réseau	41 375,00 €
Franqueville Saint Pierre	Route de Paris	Remplacement en tranchée entre Chérancé et Lebret	548 575,30 €
Grand-Couronne	Avenue de Caen	Réhabilitation des réseaux d'eaux usées amiante par chemisage	100 072,50 €
Le Grand-Quevilly	Général Leclerc (avenue)	Viabilisation d'un terrain à proximité de l'AAGV	16 839,11 €
Les Authieux-sur-le-Port-Saint-Ouen	Canadiens (rue des)	Raccordement du lotissement Les Résidences du Couvent via refoulement (poste en domaine privé) et réseau gravitaire.	50 061,67 €
Malaunay	Ribot et Siegfried (rues)	Réhabilitation des réseaux d'eaux usées en amiante (DN150/200).	247 563,62 €
Malaunay	Ribot et Siegfried (rues)	Réhabilitation des réseaux d'eaux usées en amiante (DN150/200)	74 315,60 €
Petit-Couronne	Corneille (rue Pierre)	Remplacement, en tranchée ouverte du collecteur unitaire béton	465 386,50 €
Petit-Quevilly	Picard (sentier)	Réhabilitation des réseaux d'eaux usées en PVC et amiante	90 676,32 €
Petit-Quevilly	Picard (sentier)	Réhabilitation des réseaux d'eaux usées amiante par chemisage	21 634,00 €
Rouen	Mail (rue du)	Réhabilitation du réseau EP et EU en chemisage	52 691,90 €
Rouen	Claude Delvincourt (Rouen)	Dévoisement du réseau unitaire DN600 sur 60 mètres dans l'objectif de réduire les débordements	72 116,38 €
Rouen	Mail (rue du)	Renouvellement en tranchée du réseau EP	94 849,60 €
Rouen	Trianon (rue de)	Renouvellement du collecteur unitaire D500 en béton.	211 409,85 €
Rouen	Trianon (rue de)	Réhabilitation du collecteur unitaire D400 béton + réhabilitation par l'intérieur des regards.	52 067,70 €
Rouen	Lisbonne (rue de)	Dévoisement du réseau EU D500 sous la parcelle dite "Peugeot" Remplacement du réseau AEP D100 en fonte sur 220 m	589 284,52 €
Rouen	Bouquet (Rue)	Renouvellement en TO ovoïde T160	263 154,78 €
Rouen	Bouquet (Rue)	Réhabilitation radier ovoïde T160	28 085,14 €
Saint Etienne du Rouvray	Rue des Bleuets, rue des Jasmins, rue des Lilas	Renouveler et réhabiliter les réseaux d'assainissement	229 812,30 €
Saint Etienne du Rouvray	Rue des Ardennes	Renouveler les réseaux d'assainissement	138 097,00 €
Saint Etienne du Rouvray	Rue des Ardennes	Réhabiliter les réseaux d'assainissement	30 276,00 €
Saint Etienne du Rouvray	Rue du Vexin	Renouveler les réseaux d'assainissement	343 936,24 €
Saint Etienne du Rouvray	Rue du Vexin	Réhabiliter les réseaux d'assainissement	80 483,60 €
Saint Marguerite sur Duclair	Epinay (route d')/Saint Wandrille (route de)/Boudinière (route de la)/Cavée (impasse de la)/Glatigny (route du)/Trait (route du)/dampont (route de)	Extension du réseau d'assainissement	1 400 416,03 €
Saint Martin de Boscherville	Brécy (Route de)	Extension de réseau pour desserte lotissement	29 140,20 €
Sotteville les Rouen	Rue Cité Mulot	Renouvellement des réseaux d'eaux usées	74 403,90 €

Les travaux de renouvellement ou de réhabilitation réalisés dans le cadre de l'exploitation des réseaux, postes de refoulement et stations d'épuration, par la Métropole Rouen Normandie et ses délégataires, dans le cadre de leur délégation de service public, sont présentés ci-dessous :

Commune	N° poste de refoulement ou Rue ou Nom de la station d'épuration	Opération
Bois-Guillaume	Route de Neufchâtel * Prevotiere	Réparation collecteur 4M DALKIA
Bonsecours	PR 100	Remplacement pompe
Boos	Rue de Paris	Réparation collecteur
Boos	Rue de Paris	Réparation collecteur EU
Canteleu	4 allée des Charmes	Réfection scellement tampon
Canteleu	Boulevard Claude Monet	Réfection tête de regard non étanche
Canteleu	40 rue de la Valette	Remplacement tampon voirie
Caudebec les Elbeuf	3 Passage d'Antan	Réparation réseau eu
Cléon	Rue Rosa Parks	Remplacement tampons
Cléon	Rue Jean Rostand	Remplacement tampon trottoir
Cléon	Route de Tourville	Remplacement de 2 tampons
Cléon	Rue Jean Rostand	Remplacement collecteur 7ml d200+piquage
Cléon	PR 5	Réparation armoire
Darnétal	Rue Risser	Réparation fonte encorbellement
Deville les Rouen	Rue Jules Ferry	Réparation divers 24m ø600 19m ø315 et 58m ø200
Elbeuf	Rue Président Roosevelt	Remplacement de deux tampons chaussée
Elbeuf	PR 306	Remplacement pompe
Franqueville Saint Pierre	Rue valets	Réparation collecteur 7m a 3,8
Franqueville Saint Pierre	226 rue des Canadiens	Réparation collecteur
Franqueville Saint Pierre	309 rue de Paris	Réparation collecteur
Franqueville Saint Pierre	Rue de Paris	Réparation ø300 + mise a niveau
Franqueville Saint Pierre	Rue de Paris	Réparation collecteur pluvial
Grand Couronne	PR 243	Remplacement des 2 pompes
Grand Couronne	Rue G. Clemenceau	Réfection réseau
Grand Couronne	Rue des Butières	Réfection étanchéité regard
Grand Couronne	39 rue de Velten	Réfection regard non étanche
Grand Couronne	Rue G. Clémenceau angle palis	Remplacement réseau eu cassé
Grand Couronne	Rue G. Clémenceau	Remplacement réseau eu
Grand Quevilly	Rue H. Barbusse	Remplacement regard non étanche+ pose TGAS
Grand-Quevilly	Rue Roosevelt	Réfection des talus
Grand-Quevilly	11 rue du colonel Rozanoff	Réfection scellement tampon
Grand-Quevilly	Avenue a. Rimbaud	Remplacement réseau
Grand-Quevilly	SUD III	Remplacement tampon de voirie
Grand-Quevilly	Rue m. Bastié	Réfection réseau
Grand-Quevilly	51 rue de l'Eglise	Réparation réseau EU
Grand-Quevilly	Avenue F. Roosevelt	Remplacement échelle
Grand-Quevilly	Avenue G. braque	Remplacement tampon 40 x 40
Grand-Quevilly	29 rue Savorgnan de Brazza	Remplacement regard non étanche
Grand-Quevilly	7 rue Mickaël Collins	Remplacement tampon de voirie
Houpeville	PR 180	Réparation pompe
Hautot Sur Seine	80 rue du rouage	Remplacement tampon de voirie
La Londe	Rue du Buquet	Réparation réseau eu 21ml d200
Le Houllme	PR 3	Réparation armoire électrique
Maromme	Rue des Belges	Réparation EU & EP tampon
Maromme	Rue Lorraine	Réparation divers 56mø200
Maromme	11 rue millet	Réapparition collecteur
Notre Dame de Bondeville	Rue Sébastien Bach	Réparation collecteur 3m
Notre Dame de Bondeville	344 route Dieppe	Réparation collecteur
Oissel	7 quai de Stalingrad	Réfection scellement tampon
Oissel	Avenue de l'Amitié	Remplacement tampon de voirie
Oissel	Impasse du Clos Normand	Remplacement tampon de voirie
Oissel	10 rue J. Verne	Réfection étanchéité dans regard
Oissel	51 cités des Gaures	Remplacement tampon fonte
Oissel	Rue E. Zola	Réfection de chaussée suite casse réseau
Orival	14 rue des tilleul	Remplacement tampon chaussée
Orival	PR 1	Remplacement pompe
Petit Couronne	Place du Marche	Remplacement tampon
Petit Couronne	Bassin Le Forestier	Remplacement échelle
Petit Couronne	Jardin aquatique	Remplacement tampons de chaussée
Petit Couronne	Jardin aquatique 2	Réfection scellement tampon de voirie
Petit Couronne	42 bis rue de la motte	Remplacement tampon manquant
Petit Couronne	14 rue R. Bochamps	Réfection scellement tampon
Petit Couronne	Place W. Rousseau	Remplacement tampon de voirie
Petit Couronne	14c rue m. mailleau	Réfection étanchéité dans regard
Petit Couronne	29 rue de la République	Réfection scellement tampon voirie
Petit Couronne	Rue J. Lebas	Remplacement tampon
Petit Couronne	PR 170	Réparation armoire électrique
Rouen	Rue Ecuyère	Remplacement 3,00 mètres de collecteur ø400

Commune	N° poste de refoulement ou Rue ou Nom de la station d'épuration	Opération
Rouen	Rue des Boucheries Saint Ouen	Réparation morceau tête d'ovoïde en urgence
Rouen	Rue des Boucheries Saint Ouen	Réparation tête d'ovoïde sur 63 mètres plus étanchéité intérieure plus création de 2 regards de visite
Rouen	3 rue de Genève	Remplacement jeux de plaques articulé
Rouen	118 rue de grieu	Remplacement jeux de plaques articulé
Rouen	Rue Jean Lecanuet	Remplacement de 2 tampons de chaussée
Rouen	56 rue du Rempart Martainville	Réparation collecteur EU sur 3.00 mètres
Rouen	49 rue Duguay Trouin	Réparation tête de boites + tampons
Rouen	Rue Duguay Trouin	Remplacement de 8 tampons de chaussée
Rouen	2 rue du carrefour	Réparation en urgence tête d'avaloir
Rouen	31 rue de Fontenelle	Remplacement tampon sur regard
Rouen	175 rue du Gros Horloge	Réparation descente pluvial + création boîte
Rouen	Rue Ganterie/place Delacroix	Réparation infiltration
Rouen	Place de la Pucelle	Remplacement trappe d'accès sur ovoïde
Rouen	43 rue Jeanne d'arc	Remplacement décantation 1m3 non étanche
Rouen	146 rue Descroizylles	Remplacement de 2 jeux de plaques articuler
Rouen	Rue st romain x rue croix de fer	Réparation en urgence d'un morceau de branchement amiante
Rouen	73 avenue du Mont Riboudet	Réparation clapet anti-retour
Rouen	DO des arpents	Remplacement plaque articulée + tampons de chaussée
Rouen	14 b rue de la croix d'Yonville	Réparation tête de regard + étanchéité regard
Rouen	196 rue Labert Dupuis	Grille concave à remplacer
Rouen	1 rue Semard	Réparation collecteur unitaire ø 600
Rouen	Rue saint vivien	Réparation collecteur unitaire
Rouen	Rue Lillebonne & rue Nansen	Remplacement tampon de chaussée
Rouen	79 rue du général Leclerc	Remplacement tampon 80x80 classe 250
Rouen	22 rue de la mare du parc	Remplacement de 9,00 mètres de collecteur eu
Rouen	Rue de Cauville	Remplacement de 11 tampons de boîte
Rouen	Rue de Lessard	Remplacement de 9 tampons de chaussée avant la reprise de voirie
Rouen	14 rue de l'industrie	Remplacement tampons de boîte
Rouen	Rue d'Elbeuf & rue Blaise Pascal	Remplacement tampons de chaussée
Rouen	27 Ter rue aux Anglais	Réparation + modification engouffrement avaloir
Rouen	30 rue du Mail	Réparation d'un morceau de collecteur EP ø 400
Rouen	8 place des Emmurées	Remplacement d'1 tampon de chaussée
Rouen	Avenue Jacques Chastelain	Remplacement collecteur eu ø 250 sur 27,00 mètres
Rouen	Rue David Ferrand	Remplacement 1 grille avaloir + tampon
Rouen	Avenue de Grammont	Remplacement 4 grilles avaloir + tampon
Rouen	Boulevard de l'Europe	Remplacement 5 grilles avaloir + tampon
Rouen	62 rue d'Emmendreville	Remplacement grille EGTL par TGAS
Rouen	PR 153	Remplacement pompe
Saint Aubin les Elbeuf	Rue J. Curie	Remplacement tampon de voirie
Saint Aubin les Elbeuf	Eglise d'Elbeuf	Remplacement tampons
Saint Aubin les Elbeuf	Rue marcel Touchard	Remplacement tampons
Saint Aubin les Elbeuf	Rue Rochereau	Remplacement tampons
Saint Aubin les Elbeuf	PR 901	Réparation armoire
Sahurs	PR 290	Remplacement vanne
Saint Etienne du Rouvray	16 rue A. de Musset	Remplacement tampon
Saint Etienne du Rouvray	Rue des Cateliers	Réfection regard non étanche
Saint Etienne du Rouvray	88 rue J. Rondeau	Réfection réseau ø8000 béton
Saint Etienne du Rouvray	3 chemin du Bic Aubert	Remplacement tampons de chaussée
Saint Etienne du Rouvray	Rue M. Bastié	Remplacement tampon fonte volé
Saint Etienne du Rouvray	Rue Poulmarch	Remplacement tampons de chaussée
Saint Etienne du Rouvray	16 rue Duruy	Réparation réseau eu ø250 béton
Saint Etienne du Rouvray	261 rue de paris	Réfection scellement tampon voirie
Saint Etienne du Rouvray	PR 67	Remplacement ventouse
Saint Etienne du Rouvray	PR 168	Remplacement pompe
Saint Etienne du Rouvray	PR 102	Remplacement pompe
Saint Martin du Vivier	Rue du Vivier	Réparation collecteur
Notteville-les Rouen	Rue du Village	Réfection tête regard EP + recherche tampon
Notteville-les Rouen	13 rue A. Barbes	Remplacement tampon de voirie
Notteville-les Rouen	11 rue Mja Condorcet	Remplacement réseaux eu amiante
Notteville-les Rouen	PR 168	Remplacement barre guidage
Notteville-les Rouen	PR 68	Remplacement ventouse
Notteville sous le val	PR 1	Réparation barre guidage
Saint Pierre de Manneville	Allée des Sorbiers angle des Tilleuls	Réfection réseaux
Saint Jacques sur Darnetal	PR 64	Remplacement pompe
Saint Pierre Les Elbeuf	PR 12	Remplacement trappe
Tourville la Rivière	Rue Louise Michel	Remplacement de 2 tampons
Tourville la Rivière	PR 1	Réparation refoulement
Val de la Haye	PR 280	Remplacement vanne

1.L'Assainissement Collectif exploité en Régie

1) Présentation du service

Le service exploite en régie 5 systèmes d'assainissement (Collecte, transport et traitement des eaux usées) de Saint Aubin les Elbeuf, Grand Quevilly, Grand Couronne, Sahurs et Saint Pierre de Manneville, ainsi que le système de collecte des eaux usées de Rouen
Ce qui représente **55 communes** soit **465 126 habitants**, données INSEE, où sont répartis **188 040 abonnés** au service.

Répartition des communes par système d'assainissement :

❖ **Système d'assainissement de Saint Aubin les Elbeuf**

Les eaux usées de 17 communes sont collectées, transportées et traitées à la station d'épuration de Saint-Aubin-lès-Elbeuf, chemin du Port Angot.

– 10 communes sont membres de Métropole Rouen Normandie :

Caudebec-lès-Elbeuf	Orival
Cléon	Saint-Aubin-lès-Elbeuf
Elbeuf	Saint-Pierre-lès-Elbeuf
Freneuse	Sotteville sous le Val
La Londe	Tourville la Rivière

– 7 communes sont extérieures à la Métropole Rouen Normandie :

Bosc Roger en Roumois	La Saussaye
Saint Pierre des Fleurs	Bosnormand
Saint Ouen du Tilleul	Thuit Anger
Saint Didier des Bois	

❖ **Système d'assainissement de Grand Quevilly**

Les eaux usées de 4 communes sont collectées, transportées et traitées à la station d'épuration située à Grand Quevilly.

Ces 4 communes sont membres de la Métropole Rouen Normandie, il s'agit de :

Grand Quevilly	Petit Couronne
Hautot sur Seine	Val de la Haye

❖ **Système d'assainissement de Grand Couronne**

Les eaux usées de 3 communes sont collectées transportées et traitées à la station d'épuration située à Grand Couronne :

Ces 3 communes sont membres de la Métropole Rouen Normandie, il s'agit de :

Grand Couronne
Moulineaux
La Bouille

L'exploitation du système d'assainissement de Grand Couronne (STEP et réseaux) a été repris en régie à partir de mars 2020

❖ **Système d'assainissement de Sahurs**

Les eaux usées de la commune de Sahurs, membre de la Métropole Rouen Normandie sont acheminées et traitées à la station d'épuration de Sahurs.

❖ **Système d'assainissement de Saint Pierre de Manneville**

Les eaux usées de la commune de Saint Pierre de Manneville, membre de la Métropole Rouen Normandie sont acheminées et traitées à la station d'épuration de Saint Pierre de Manneville.

❖ **Système de collecte de Rouen**

La Régie collecte les eaux usées de 35 communes qui sont acheminées et traitées à la station d'épuration Émeraude située à Petit Quevilly, cette station fait l'objet d'un marché de prestation de service attribué à la société SUEZ (MEROPUR)

- 29 communes sont membres de la Métropole Rouen Normandie

Amfreville la Mivoie	Malaunay
Belbeuf	Maromme
Bois Guillaume	Mont Saint Aignan
Bihorel	Notre Dame de Bondeville
Bonsecours	Oissel
Boos (une partie seulement)	Petit Quevilly
Canteleu	Roncherolles sur le Vivier
Darnétal	Rouen
Déville les Rouen	Saint Aubin Épinay
Fontaine sous Préaux	Saint Étienne du Rouvray
Franqueville Saint Pierre	Saint Jacques sur Darnétal
Houpeville	Saint Léger du Bourg Denis
Isneauville	Saint Martin du Vivier
Le Houleme	
Sotteville-lès-Rouen	
Le Mesnil Esnard	

- 6 communes sont extérieures à la Métropole Rouen Normandie

La Vaupalière, Montigny, Pissy-Pôville, Préaux,
Quincampoix et Saint Jean du Cardonnay.

2) Indicateurs techniques

Collecte, transport et traitement des eaux usées

Régie	2020	2021	2022	N/N-1 (en %)	Commentaires
Collecte et transports des eaux usées					
Nombre de désobstruction sur réseau EU	301	322	345	+7%	
Longueur de canalisation curée (km)	263	388	338	-13%	
La Dépollution des eaux usées (hors STEP Emeraude)					
Volume arrivant (collecté en m ³)	7 039 253	7 491 836	6 709 427	-9.33%	
Charge entrante (en kg/an de DBO ₅)	1 736 636	1 586 791	1 473 895	-7.11%	
Volume traité (en m ³)	7 078 461*	7 523 047*	6 820 796*	-9.33%	
Les sous-produits (hors STEP Emeraude)					
Boues produites (en TMS) (en entrée de centrifugeuse)	1 942	1 942	1 941	-0.01%	
Refus de dégrillage évacués et graisses (en T)	305	385	262	-31.71%	
Sables évacués (en T)	229	367	420	+14.47%	

* l'écart entre les volumes arrivants et traités à la STEP est dû à l'incertitude des mesures de débit (Ecart dans les tolérances acceptables)

2022 (Détail par système d'assainissement)	Système de collecte de Rouen	Système Saint Aubin les Elbeuf	Système Grand Quevilly	Système de Grand Couronne	Système Sahurs	Système Saint Pierre de Manneville
Collecte et transports des eaux usées						
Nombre de désobstruction sur réseau	336	0	6	3	0	0
Longueur de canalisation curée (km)	259	22.49	28.06	19.82	4.48	4.52
La Dépollution des eaux usées						
Volume arrivant (collecté en m ³)	Voir STEP Emeraude	4 154 826	1 847 081	641 302	34 614	31 604
Charge annuelle entrante (en kg/an de DBO ₅)		871 399	458 721	122 282	12 157	9 336
Volume traité (en m ³)		4 142 563	1 885 144	728 836	34 801	29 452
Les sous-produits						
Boues produites (En entrée de centrifugeuse) (en TMS)	Voir STEP Emeraude	1 328.31	440.43	167.362	0.73	4.50
Refus de dégrillage évacués (en T)		108.84	23.92	127.3	1.07	1
Sables évacués (en T)		420.25	0	0	0	0

Résultats des bilans 24h en entrée et sortie de STEP (en concentration et rendement)

Résultats 2022 Capacité en EH (Equivalent habitant)	Saint Aubin les Elbeuf 110 000 EH	Grand Quevilly 58 000 EH	Grand-Couronne 20 000 EH	Sahurs* 1 200 EH	Saint Pierre de Manneville 800 EH
MES					
Seuils arrêté préfectoral en sortie	≤ 30 mg/l ou 94 %	≤ 30 mg/l ou ≥ 90 %	≤ 30 mg/l ou ≥ 90 %	≤ 35 mg/l ou ≥ 90 %	≤ 35 mg/l ou ≥ 90 %
Moyenne mg/l en sortie STEP	3.3	1.6	5.3	28.7	14
Moyenne % sortie de STEP	98.40%	99.1%	94.9%	92.5%	93.2%
Moyenne mg/l en entrée STEP	251.4	203.7	169	330	205
DBO5					
Seuils arrêté préfectoral en sortie	≤ 25 mg/l ou 93 %	≤ 30 mg/l ou ≥ 80 %	≤ 25 mg/l ou ≥ 80 %	≤ 25 mg/l ou ≥ 70 %	≤ 25 mg/l ou ≥ 70 %
Moyenne mg/l en sortie STEP	3.7	4.4	3.5	10	3.2
Moyenne % sortie de STEP	98%	98.1%	97.7%	97.4%	98.9%
Moyenne mg/l en entrée STEP	212.4	258	199	343	300
DCO					
Seuils arrêté préfectoral en sortie	≤ 90 mg/l ou 88 %	≤ 90 mg/l ou ≥ 75 %	≤ 90 mg/l ou ≥ 75 %	≤ 125 mg/l ou ≥ 75 %	≤ 125 mg/l ou ≥ 75 %
Moyenne mg/l en sortie STEP	26.5	26.3	25.1	76	48.5
Moyenne % sortie de STEP	95.5%	95.3%	94.4%	92.6%	94.6%
Moyenne mg/l en entrée STEP	633	637	951	958	908

NTK					
Seuils arrêté préfectoral en sortie	10 mg/l ou 85 %	-	≤ 10 mg/l	≤ 15 mg/l ou ≥ 60 %	≤ 15 mg/l ou ≥ 60 %
Moyenne mg/l en sortie STEP	2.5	2.8	3.2	7.2	3.2
Moyenne % sortie de STEP	96.4%	96.1%	94.4%	93.4%	97.5%
Moyenne mg/l en entrée STEP	72.1	81.5	77	105.4	129
NGL					
Seuils arrêté préfectoral en sortie	≤ 10 mg/l ou 70 %	≤ 15 mg/l ou ≥ 70 %	≤ 15 mg/l ou ≥ 70 %	-	-
Moyenne mg/l en sortie STEP	4.4	5.2	7.4	16.7	4.9
Moyenne % sortie de STEP	93.7%	92.8%	86.5%	84.9%	96%
Moyenne mg/l en entrée STEP	72.1	82.1	77	105	129
PT					
Seuils arrêté préfectoral en sortie	< 1 mg/l ou 80 %	< 2 mg/l ou > 80 %	< 2 mg/l ou > 80 %	-	-
Moyenne mg/l en sortie STEP	0.6	1.3	0.4	5.1	6.7
Moyenne % sortie de STEP	92.4%	87.10%	93.1%	63.2%	40.4%
Moyenne mg/l en entrée STEP	8.3	8.7	7.9	13.3	12

*La STEP de Sahurs a la particularité d'être un pilote avec un process unique en France. La spécificité du process et notamment la compacité des ouvrages, rend le traitement biologique difficile à maîtriser et à stabiliser. La surveillance est quotidienne et l'adaptation des paramètres de pilotage est fréquente.

** Pour les stations < 5000 EH, il n'existe pas de seuil réglementaire ni de traitement spécifique pour certains paramètres tels que le NGL, le Phosphore (PT). La moyenne annuelle du rendement épuratoire calculée sur quelques bilans est donc variable d'une année sur l'autre. Un suivi est exigé pour ces paramètres mais sans notion de performance.

3) Patrimoine

2022 (détail par système d'assainissement)	Total Régie	Système Rouen	Système Saint Aubin les Elbeuf	Système Grand Quevilly	Système Grand Couronne	Système Sahurs	Système Saint Pierre de Manneville
Linéaire du réseau EU séparatif (km)	1082	756.93	223.56	33.54	50.7	11.85	6.08
Linéaire du réseau EU unitaire (km)	670.9	513.96	34.05	105.12	17.82	0	0
Linéaire du réseau EP	779.4	575.24	127.71	38.63	33.90	1.57	2.38
Linéaire total du réseau de collecte [EU+EP+UN]	2532.39	1846.1	385.3	177.3	101.8	13.4	8.5
% réseau EU / linéaire total du réseau (km)	62%	60%	87%	24%	74%	100%	100%
% réseau UN / linéaire total du réseau (km)	38%	40%	13%	76%	26%	0%	0%
Nombre de déversoirs d'orage	98	68	10	18	2	0	0
Nombre de postes de relèvements	417	271	94	21	22	7	2
Nombre de bassins de régulation des EP à ciel ouvert	177	145	18	9	5	0	0
Nombre de bassins enterrés EU	12	9	0	3	0	0	0
Nombre de bassins enterrés UN	9	9	0	0	0	0	0
Nombre de bassins enterrés EP	5	4	0	1	0	0	0
Total bassins	203	167	18	13	5	0	0
Nombre de chambres à sable	138	119	4	0	15	0	0
Nombre de station d'épuration	5		1	1	1	1	1
Année de construction			2 001	1 998	1995	1 996	1 995
Type de traitement			Boues activées	Boues activées	Boues activées	Culture mixte	Boues activées
Point de rejet			Seine	Seine	Seine	Seine	Seine
Autorisation de rejet (date et durée)			oct-14 (20 ans)	En cours	En cours	Juin-07	07/05/10

4) Données clientèle - abonnés

Régie	2020	2021	2022	N/N-1 (en %)
Nombre d'abonnés au service	185 947	187 829	188 040	0.1%
Nombre d'industriels recensés à autoriser	195	191	180	-5.8%
Nombre d'industriels autorisés sur EU	103	106	109	+2.8%
Nombre d'industriels autorisés sur EP	10	14	18	+28.6%
Nombre d'industriels total autorisés	113	120	127	+5.8%

2022 (détail par système d'assainissement)	Système Rouen	Système Saint Aubin les Elbeuf	Système Grand Quevilly	Système Grand Couronne	Système Sahurs	Système Saint Pierre de Manneville
Nombre d'abonnés au service	140 865	23 129	18 182	5 117	428	319
Nombre d'industriels recensés à autoriser	115	15	33	17	0	0
Nombre d'industriels autorisés sur EU	90	10	8	1	0	0
Nombre d'industriels autorisés sur EP	14	0	3	1	0	0
Nombre d'industriels total autorisés	104	10	11	2	0	0

5) Indicateurs de performance

Régie	2020	2021	2022	N/N-1 (en %)
D201,0 Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau d'EU	452 240	459 272	461 453	0.5%
D202,0 Nombre d'Arrêté d'Autorisation de Déversement au réseau EU	103	106	109	+2.8%
D203,0 Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration (en tonne de matière sèche) = Boues évacuées en vue de leur valorisation ou élimination (après centrifugation et Hors apport extérieur)	1 892	1948	1940	- 0.4%
P201,1 Taux de desserte des réseaux en %	99,9%	99.90%	99.90%	0%
P202,2 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (Note sur 120)	87.4	107	106.5	- 0.5%
P203,3 Conformité de la collecte	92.8	13,9	13.0	
P204,3 Conformité des équipements des STEP	100	100	100	
Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (La DDTM établit une conformité globale et non plus distinctive DERU et Arrêté préfectoral)	100	100	100	
P206,3 Taux de boues évacuées	100%	100%	100%	0%
P251,1 Taux de débordement dans les locaux des usagers (Valeur pour 1 000 habitants desservis)	0,00	0.00	0.00	
P252,2 Nombre de points nécessitant des interventions fréquentes/100 km de réseau	4.97	8.43	5.4	- 35.90%
P253,2 Taux moyen de renouvellement des réseaux sur 5 ans en %	0.17	0.19	0.21	
P254,3 Conformité performance des STEP / acte individuel en %	99%	100%	100%	0%
P255,3 Indice de connaissance des rejets au milieu naturel (Note sur 120)	110	110	110	0%
P257,1 Taux d'impayés N-1		Cf. données globale MRN		
P258,1 Taux de réclamations (Nombre de réclamations pour 1 000 abonnés)	0.19	0.35	1.49	-

2022 (détail par système d'assainissement)	Système Rouen	Système Saint Aubin les Elbeuf	Système Grand Quevilly	Système Grand Couronne	Système Sahurs	Système Saint Pierre de Manneville
D201,0 Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau d'EU	357 885	54 538	36 113	11 269	1 033	705
D202,0 Nombre d'Arrêté d'Autorisation de Déversement au réseau EU	90	10	8	1	0	0
D203,0 Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration (en tonne de matière sèche) = Boues évacuées en vue de leur valorisation ou élimination (après centrifugation et Hors apport extérieur)	Voir STEP Émeraude	1 327	440.43	167.36	0.73	4.50
P201,1 Taux de desserte des réseaux	99,9%	99.50%	100%	100%	100%	100%
P202,2 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (Note sur 120)	111	110	105	100	90	90
P203,3 Conformité de la collecte	0	100	0	100	Non concerné système < 2 000 eH	

2022 (détail par système d'assainissement)		Système Rouen	Système Saint Aubin les Elbeuf	Système Grand Quevilly	Système Grand Couronne	Système Sahurs	Système Saint Pierre de Manneville
P204,3	Conformité des équipements des STEP	100	100	100	100	Non concerné système < 2 000 eH	
	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (La DDTM établit une conformité globale et non plus distinctive DERU et Arrêté préfectoral)	Voir STEP Émeraude	100	100	100	Pas d'avis DDTM sur la conformité en 2022 Proposition de l'exploitant : Conforme	Pas d'avis DDTM sur la conformité en 2022 Proposition de l'exploitant : Conforme
P206,3	Taux de boues évacuées	100%	100%	100%	100%	100%	100%
P251,1	Taux de débordement dans les locaux des usagers (Valeur pour 1 000 habitants desservis)	0.00	0,00	0,00	0.00	0,00	0,00
P252,2	Nombre de points nécessitant des interventions fréquentes/100 km de réseau	6.2	2.7	2.9	5.9	0.0	0.0
P253,2	Taux moyen de renouvellement des réseaux sur 5 ans	0.25	0.05	0.26	0.21	0.00	0.03
P254,3	Conformité performance des STEP / acte individuel	100%	100%	100%	100%	Non concerné système < 2 000 eH	
P255,3	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel (Note sur 120)	110	110	110	110	110	110
P257.1	Taux d'impayés N-1	Cf. donnée globale MRN					
P258,1	Taux de réclamations (Nombre de réclamations pour 1 000 abonnés)	1.68	0.35	0.22	0.39	4.67	3.13

2. Contrat pour l'exploitation avec marché de prestation de service de la station d'épuration Émeraude

1) Présentation du service

Le système de traitement des eaux usées Émeraude est exploité via un marché de prestation de service confié à la société SUEZ (MEROPUR) depuis le 1^{er} février 2019. Cette station d'épuration traite les effluents de **35 communes**, la collecte et le transport sont eux gérés en Régie. Elle est située à Petit Quevilly et fait partie du système d'assainissement de Rouen.

La durée du marché est de six ans, fixée du 1^{er} février 2019 au 31 janvier 2025.

- 29 communes sont membres de la Métropole Rouen Normandie

Amfreville la Mivoie	Franqueville Saint Pierre	Oissel
Belbeuf	Houpeville	Petit Quevilly
Bois Guillaume	Isneauville	Roncherolles sur le Vivier
Bihorel	Le Houleme	Rouen
Bonsecours	Sotteville les Rouen	Saint Aubin Épinay
Boos (une partie seulement)	Le Mesnil Esnard	Saint Étienne du Rouvray
Canteleu	Malaunay	Saint Jacques sur Darnétal
Darnétal	Maromme	Saint Léger du Bourg Denis
Déville les Rouen	Mont Saint Aignan	Saint Martin du Vivier
Fontaine sous Préaux	Notre Dame de Bondeville	

- 6 communes sont extérieures à la Métropole Rouen Normandie

La Vaupalière, Montigny, Pissy-Pôville, Préaux, Quincampoix et Saint Jean du Cardonnay.

2) Indicateurs techniques

Exploitation de la station d'épuration Émeraude – Marché de prestation de service	2019	2020	2021	2022	N/N-1 (en %)
La Dépollution des eaux usées					
Volume arrivant (collecté en m3) aux STEP	31 718 545	34 950 327	35 520 267	32 590 638	-8%
Charge annuelle entrante (en kg/an de DBO5)	5 948 040	6 182 719	5 991 120	6 165 939	+2%
Volume traité (en m3)	32 016 297 Dont 6 168 622 par l'extension*	35 567 522	36 719 204	34 268 808	-7%
Volume écrêté (en m3)	36 054	154 321	285 599**	299 104***	+5%
Les sous-produits					
Boues produites (en TMS) (en entrée de centrifugeuse)	7 131	7 173	6 731	6 371	-6%
Refus de dégrillage évacués et graisses (en T)	371,9	511,24	406.50	387.86	-12%
Sables évacués (en T)	626,3	433	333.66	242.18	-25%

*L'extension d'Émeraude (nouvelle file de traitement) a été mise en eau en décembre 2018. Les essais de garantie se sont déroulés du 12 au 26 juin 2019, pour une prise en compte des rejets dans les résultats d'autosurveillance à partir du 1^{er} juillet 2019.

Les 6 168 622 m3 traités sur l'extension au cours du 1^{er} semestre 2019 ne sont pas pris en compte dans les bilans, mais ont bien subi un traitement biologique.

La capacité de traitement est passée de 85.000 m3/j à 150.000 m3/j permettant de limiter les situations de surcharge hydraulique et les écrêtages.

- ⇒ Après 12 mois d'exploitation (juillet 2019 à juin 2020), l'impact de la mise en service de l'extension d'Émeraude a permis de fiabiliser les performances globales de la station :
 - les écrêtages (volumes & charges) sont divisés par 20
 - la consommation électrique est stable (+0,5%)
 - le rendement global de l'installation gagne 5 à 6%,

** L'augmentation des volumes écrêtés est corrélée avec l'augmentation de la pluviométrie en 2020 et 2021

*** Essentiellement lié à des travaux d'exploitation de changement des oxytubes

Traitement des eaux usées

Résultats des bilans 24h en entrée et sortie de STEP (en concentration et rendement)	
Résultats 2022	Station d'épuration Émeraude
MES / Seuils arrêté préfectoral en sortie	≤ 30 mg/l (concentration) ou ≥ 90 % (rendement)
Moyenne mg/l en sortie STEP	8.5
Moyenne % sortie de STEP	96.60%
Moyenne mg/l en entrée STEP	260.4
DBO5 / Seuils arrêté préfectoral en sortie	≤ 25 mg/l (concentration) ou ≥ 80 % (rendement)
Moyenne mg/l en sortie STEP	4.5
Moyenne % sortie de STEP	97.50%
Moyenne mg/l en entrée STEP	189.2
DCO / Seuils arrêté préfectoral en sortie	≤ 90 mg/l (concentration) ou ≥ 75 % (rendement)
Moyenne mg/l en sortie STEP	24.5
Moyenne % sortie de STEP	94.60%
Moyenne mg/l en entrée STEP	473
NTK / Seuils arrêté préfectoral en sortie	-
Moyenne mg/l en sortie STEP	2.2
Moyenne % sortie de STEP	94.90%
Moyenne mg/l en entrée STEP	46.3
NGL / Seuils arrêté préfectoral en sortie	≤ 10 mg/l (concentration) et ≥ 70 % (rendement)
Moyenne mg/l en sortie STEP	7.3
Moyenne % sortie de STEP	84%
Moyenne mg/l en entrée STEP	47.7
PT / Seuils arrêté préfectoral en sortie	< 1 mg/l (concentration) et > 80 % (rendement)
Moyenne mg/l en sortie STEP	0.7
Moyenne % sortie de STEP	86.20%

Moyenne mg/l en entrée STEP	5,6
-----------------------------	-----

3) Patrimoine

Station d'épuration Émeraude	
Année de construction	1 996
Type de traitement	Boues activées
Point de rejet	Seine
Autorisation de rejet (date et durée)	03/03/16 (20 ans)

4) Indicateurs de performance

Station d'épuration Émeraude		2018	2019	2020	2021	2022	N/N-1 (en %)
D201,0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau d'EU	Voir système collecte Rouen					
D202,0	Nombre d'AAD au réseau EU	Voir système collecte Rouen					
D203,0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration (en tonne de matière sèche) = Boues évacuées en vue de leur valorisation ou élimination (après centrifugation et Hors apport extérieur)	6 532	6 851	6743	6425.9	6160	-4%
P201,1	Taux de desserte des réseaux	Voir système collecte Rouen					
P202,2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (Note sur 120)	Voir système collecte Rouen					
P203,3	Conformité de la collecte	Voir système collecte Rouen					
P204,3	Conformité des équipements des STEP	100	100	100	100	100	
	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (La DDTM établit une conformité globale et non plus distinctive DERU et Arrêté préfectoral)	100	100	100	100	100	
P206,3	Taux de boues évacuées	100 %	100 %	100 %	100%	100%	
P251,1	Taux de débordement dans les locaux des usagers (Valeur pour 1 000 habitants desservis)	Voir système collecte Rouen					
P252,2	Nombre de points nécessitant des interventions fréquentes/100 km de réseau	Voir système collecte Rouen					
P253,2	Taux moyen de renouvellement des réseaux sur 5 ans	Voir système collecte Rouen					
P254,3	Conformité performance des STEP / acte individuel	99,4	100	100	100	100	
P255,3	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel (Note sur 120)	Voir système collecte Rouen					
P257,1	Taux d'impayés N-1	Voir système collecte Rouen					
P258,1	Taux de réclamations (Nombre de réclamations pour 1 000 abonnés)	Voir système collecte Rouen					

5) Indicateurs financiers

Compte Annuel de Résultats d'Exploitation et de Délégation

Exploitation de la Station d'épuration Émeraude	2017	2018	2019	2020	2021	2022	N/N-1 (en %)	Commentaires 2022	Commentaires 2021
Produit en €	5709778	5 227 985	5 904 930	5 977 624	6 336 313	6 527 530	3%		
Charges en K€	7762,23	7 612,76	5 939,79	5 203,19	5 759,89	5 815,64	1%		
- Personnel	2199,81	2 056,59	1 531,65	1 467,54	1 530,22	1 375,91	-10%		
- Électricité (Hors CSPE)	1276,95	1 420,54	1 598,42	1 200,98	1 316,37	1 621,05	23%	Consommation d'électricité maîtrisée (passage de 19,4 à 18,0 GWh) mais impact des hausses des coûts de l'énergie	La consommation en kWh a baissé de 2,6% mais le coût de l'énergie a augmenté
- Frais divers de fonctionnement	1236,4	1 197,04	372,17	211,03	854,35	843,07	-1%		
- Maintenance du matériel électromécanique	1401,04	1 367,79	262,58	148,30	516,64	422,30	-18%		+ 146 d'amortissement +92 k€ d'Entretien hors renouvellement + 37k€ outillage & consommables
- Autres frais divers de fonctionnement	309,4	214,48	392,62	384,16	150,97	115,34	-24%		
- Produits chimiques	642,17	621,17	623,53	589,47	575,97	760,57	32%	Impact des hausses de tarifs des réactifs (PAC et polymère principalement)	
- Eau potable et fioul	314,51	367,86	759,50	791,40	274,17	233,64	-15%	Consommation de fioul presque divisée par 2, mais la hausse des tarifs annule l'optimisation du process consommation d'eau de nappe passée de 174.000 à 126.800 m3/an => -27%	La consommation de fioul a été divisée par 2 suite au renouvellement des pompes à boues et à un travail d'optimisation de la déshydratation des boues
- Evacuation des sous-produits	381,94	367,29	399,34	410,31	541,22	443,75	-18%	Légère hausse des refus de dégrillage, mais baisse des quantités de cendres & REFIB	

3. Contrat pour l'exploitation des systèmes d'assainissement avec marché de prestation de service – Plateau Est

1) Présentation du service

Cinq systèmes d'assainissement (collecte, transport et traitement des eaux usées), membres de la Métropole Rouen Normandie, sont exploités via un marché de prestation de service confié à la société SADE EXPLOITATIONS DE NORMANDIE (Véolia Eau), fixée du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2020, renouvelé en avril 2020 jusqu'au 1er avril 2027.

Ce qui représente **8 communes** soit **13 509 habitants**, données INSEE, où sont répartis **5 276 abonnés** au service.

Répartition des communes par système d'assainissement :

❖ Système d'assainissement de Boos

Les eaux usées de la commune de Boos sont collectées, transportées et traitées à la station d'épuration située à Boos.

❖ Système d'assainissement de Gouy

Les eaux usées de 4 communes sont collectées, transportées et traitées à la station d'épuration située à Gouy.

Ces 4 communes sont membres de la Métropole Rouen Normandie, il s'agit de :

Gouy

Les Authieux sur le Port Saint Ouen

Saint Aubin Celloville

Ymare

❖ Système d'assainissement de Montmain

Les eaux usées de 5 communes sont collectées, transportées et traitées à la station d'épuration située à Montmain. Une commune est membre de la Métropole Rouen Normandie, il s'agit de Montmain et de 4 communes extérieures, il s'agit de :

Bois d'Ennebourg

Bois l'Évêque

Fresne le Plan

Mesnil Raoul

❖ Système d'assainissement de La Neuville Chant d'Oisel

Les eaux usées de la commune de La Neuville Chant d'Oisel sont collectées, transportées et traitées à la station d'épuration située à La Neuville Chant d'Oisel.

❖ Système d'assainissement de Quévreville la Poterie

Les eaux usées de la commune de Quévreville la Poterie sont collectées, transportées et traitées à la station d'épuration située à Quévreville la Poterie.

2) Indicateurs techniques

Collecte, transport et traitement des eaux usées

Total	2020	2021	2022	N/N-1 (en %)	commentaires
Collecte et transports des eaux usées					
Nombre de désobstruction sur réseau (Hors branchements)	6	17	8	-53%	
Longueur de canalisation curée (km)	0.85	11.5	7.3	-37%	2020 : Contexte covid, curages très diminués
La Dépollution des eaux usées					
Volume arrivant (collecté en m3) aux STEP	568 609	607 952	503 302	-17%	
Charge annuelle entrante (en kg/an de DBO5)	145 585	184 708	180 858	-2%	
Volume traité (en m3)	560 405	591 338	507 942	-14%	
Les sous-produits					
Boues produites (en TMS) (en entrée de centrifugeuse)	218	149	89	-41%	
Refus de dégrillage évacués et graisses (en T)	16	15	23	+53%	
Sables évacués (en T)	20	18	21	+11%	

2020 /(Détail par système d'assainissement)	Système Boos	Système Gouy	Système Montmain	Système La Neuville Chant d'Oisel	Système Quévreville la Poterie
Collecte et transports des eaux usées					
Nombre de désobstruction sur réseau (Hors branchements)			8		
Longueur de canalisation curée (km)			7.3		
La Dépollution des eaux usées					
Volume arrivant à la STEP (m ³)	142 510	136 662	155 605	83 036	12 489
Charge annuelle entrante (en kg/an de DBO ₅)	45 803	46 383	51 972	31 969	4 731
Volume traité (en m ³)	131 943	135 760	144 714	83 036	12 489
Les sous-produits					
Boues produites (en TMS) (en entrée de centrifugeuse)	23	24	29	7	6
Refus de dégrillage évacués et graisses (en T)	1.77	0.16	9.76	3.2	8.13
Sables évacués (en T)	0	0	20.54	0	0

Traitement des eaux usées

Résultats des bilans 24h en entrée et sortie de STEP (en concentration et rendement)					
Résultats 2021 Capacité en EH (Equivalent-habitant)	Boos 3 500 EH	Gouy 5 000 EH	Montmain 4 500 EH	La Neuville Chant d'Oisel 2 500 EH	Quévreville la Poterie 1 200 EH
MES Seuils arrêté préfectoral en sortie	≤ 30 mg/l	≤ 30 mg/l ou ≥ 90 %	≤ 30 mg/l ou ≥ 95 %	≤ 30 mg/l	-
Moyenne mg/l en sortie STEP	5.35	2.1	3.51	4.8	2.4
Moyenne % sortie de STEP	98.8%	99.5%	99.3%	98.9%	99.4%
Moyenne mg/l en entrée STEP	394.7	452.1	479.2	418.6	437.1
DBO5 Seuils arrêté préfectoral en sortie	≤ 25 mg/l	≤ 25 mg/l ou ≥ 80 %	≤ 25 mg/l ou ≥ 94 %	≤ 25 mg/l	≤ 30 mg/l
Moyenne mg/l en sortie STEP	3.64	3	3.23	3.8	3
Moyenne % sortie de STEP	99.0%	99.1%	99.1%	99%	99.2%
Moyenne mg/l en entrée STEP	321.4	339.4	334	385	378.8
DCO Seuils arrêté préfectoral en sortie	≤ 90 mg/l	≤ 90 mg/l ou ≥ 75 %	≤ 90 mg/l ou ≥ 88 %	≤ 90 mg/l	≤ 90 mg/l
Moyenne mg/l en sortie STEP	32.36	22.22	24.23	25.4	27.8
Moyenne % sortie de STEP	96.5%	97.8%	97.7%	97.3%	97.1%
Moyenne mg/l en entrée STEP	815.5	998.1	969.7	952.9	949.4
NTK Seuils arrêté préfectoral en sortie	≤ 10 mg/l	≤ 10 mg/l	≤ 5 mg/l ou ≥ 95 %	≤ 10 mg/l	≤ 40 mg/l
Moyenne mg/l en sortie STEP	5.96	2.06	2.43	3.4	3
Moyenne % sortie de STEP	93.2%	98.3%	98.3%	97.1%	97.5%
Moyenne mg/l en entrée STEP	74.1%	121.7	125.2	116.2	118.7
NGL Seuils arrêté préfectoral en sortie	≤ 20 mg/l	≤ 20 mg/l ou ≥ 70 %	≤ 10 mg/l	≤ 20 mg/l	-
Moyenne mg/l en sortie STEP	7.44	3.16	3.45	5.1	4.6
Moyenne % sortie de STEP	91.5%	97.4%	97.6%	95.6%	96.1%
Moyenne mg/l en entrée STEP	74.5	121.9	125.3	116.3	118.8
PT Seuils arrêté préfectoral en sortie	-	-	-	-	-
Moyenne mg/l en sortie STEP	3.93	5.8	0.26	5.2	4.6
Moyenne % sortie de STEP	56.5%	51.5%	98.1%	48.4%	63.0%
Moyenne mg/l en entrée STEP	7.7	11.7	11.9	10.1	12.5

** Pour les stations < 5000 EH, il n'existe pas de seuil réglementaire ni de traitement spécifique pour certains paramètres tels que Le NGL, Le Phosphore (PT). La moyenne annuelle du rendement épuratoire calculée sur quelques bilans est donc variable d'une année sur l'autre. Un suivi est exigé pour ces paramètres mais sans notion de performance.

***A noter que pour la STEP de Montmain (< 5000 EH), la réglementation impose un traitement spécifique du Phosphore car le rejet se fait dans l'Aubette.

3) Patrimoine

2022 (Détail par système d'assainissement)	Total MSP Lot 1 Plateau Est	Système Boos	Système Gouy	Système Montmain	Système La Neuville Chant d'Oisel	Système Quévreville la Poterie
Linéaire du réseau EU séparatif (km)	103.3	23.9	35.5	15.7	19.3	9
Linéaire du réseau EU unitaire (km)	0	0	0	0	0	0
Linéaire du réseau EP	72.8	21.8	26.6	11.4	7.9	5
Linéaire total du réseau de collecte (km) [EU+EP+UN]	176	45.7	62	27	27.2	14
% réseau EU / linéaire total du réseau (km)	100%	100%	100%	100%	100%	100%
% réseau UN / linéaire total du réseau (km)	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Nombre de déversoirs d'orage	0	0	0	0	0	0
Nombre de postes de relèvements	40	7	16	4	9	4
Nombre de bassins de régulation EP à ciel ouvert	61	13	29	4	12	3
Nombre de bassins enterrés EU	0	0	0	0	0	0
Nombre de bassins enterrés UN	0	0	0	0	0	0
Nombre de bassins enterrés EP	0	0	0	0	0	0
Total bassins	61	13	29	4	12	3
Nombre de chambres à sable	0	0	0	0	0	0
Nombre de station d'épuration	5	1	1	1	1	1
Année de construction		2 002	2 002	2 004	1 997	1 992
Type de traitement	Sans objet	Boues activées	Boues activées	Boues activées	Boues activées	Boues activées
Point de rejet		Fossé infiltration	seine	Aubette	infiltration	infiltration
Autorisation de rejet (date et durée)		14/06/06 (10 ans)	11/12/00 (15 ans)	07/11/03 (15 ans)	25/10/01	déclaration 16/11/82

4) Données clientèle - abonnés

Total		2019	2020	2021	2022	N/N-1 (en %)
Nombre d'abonnés au service		5 107	5 148	5 208	5 276	+2.5%
Nombre d'industriels recensés à autoriser		2	12	12	12	0%
Nombre d'industriels autorisés sur EU		2	2	2	2	0%
Nombre d'industriels autorisés sur EP		0	0	0	0	0%
Nombre d'industriels total autorisés		2	2	2	2	0%
2022 (Détail par système d'assainissement)	Système Boos	Système Gouy	Système Montmain		Système La Neuville Chant d'Oisel	Système Quévreville la Poterie
Nombre d'abonnés au service	1 647	1687	647		880	415
Nombre d'industriels recensés à autoriser	3	3	2		2	2
Nombre d'industriels autorisés sur EU	0	0	0		0	2
Nombre d'industriels autorisés sur EP	0	0	0		0	0
Nombre d'industriels total autorisés	0	0	0		0	2

5) Indicateurs de performance

		2019	2020	2021	2022	N/N-1 (en %)
D201,0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau d'EU	12 056	12 210	12 486	12 648	+1.3%
D202,0	Nombre d'Arrêté d'Autorisation de Déversement au réseau EU	2	2	2	2	0%
D203,0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration (en tonne de matière sèche) = Boues évacuées en vue de leur valorisation ou élimination (après centrifugation et Hors apport extérieur)	189,7	109	181	196	+8%
P201,1	Taux de desserte des réseaux	99,80	99,7	99,8	99,8%	0%
P202,2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (Note sur 120)	15	15	65	65	0%
P203,3	Conformité de la collecte	100	100	100	100	
P204,3	Conformité des équipements des STEP	100	100	100	56.1	
	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (La DDTM établit une conformité globale et non plus distinctive DERU et Arrêté préfectoral)	100	100	54.4	56.1	
P206,3	Taux de boues évacuées	100%	100%	100%	100%	0%
P251,1	Taux de débordement dans les locaux des usagers (Valeur pour 1 000 habitants desservis)	0,00	0,00	0,00	0,00	-
P252,2	Nombre de points nécessitant des interventions fréquentes/100 km de réseau	0,00	1,04	0,97	0,97	0%
P253,2	Taux moyen de renouvellement des réseaux sur 5 ans	0,02	0,12	0,11	0,10	
P254,3	Conformité performance des STEP / acte individuel	100%	100%	100%	100%	0%
P255,3	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel (Note sur 120)	60	60	60	60	0%
P257,1	Taux d'impayés N-1	Cf. donnée globale MRN				
P258,1	Taux de réclamations (Nombre de réclamations pour 1 000 abonnés)	0,20	0,58	0,96	0,97	+1%

* valeur rectifiée en 2022

2022 (Détail par système d'assainissement)		Système Boos	Système Gouy	Système Montmain	Système La Neuville Chant d'Oisel	Système Quévreville la Poterie
D201,0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau d'EU	3 890	4 093	1 386	2 242	1 037
D202,0	Nombre d'Arrêté d'Autorisation de Déversement au réseau EU	0	0	0	0	2
D203,0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration (en tonne de matière sèche) = Boues évacuées en vue de leur valorisation ou élimination (après centrifugation et Hors apport extérieur)	45.30	75.50	53.66	18.3	2.9
P201,1	Taux de desserte des réseaux	99.9%	99.6%	100%	99.9%	99.3%
P202,2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (Note sur 120)	65	65	65	65	65
P203,3	Conformité de la collecte	100	100	100	100	Non concerné système < 2 000 eH
P204,3	Conformité des équipements des STEP	0	100	100	0	Non concerné système < 2 000 eH
	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (La DDTM établit une conformité globale et non plus distinctive DERU et Arrêté préfectoral)	0	100	100	0	Pas d'avis DDTM sur la conformité en 2022

2022 (Détail par système d'assainissement)		Système Boos	Système Gouy	Système Montmain	Système La Neuville Chant d'Oisel	Système Quévreville la Poterie
						Proposition de l'exploitant : Conforme
P206,3	Taux de boues évacuées	100%	100%	100%	100%	100%
P251,1	Taux de débordement dans les locaux des usagers (Valeur pour 1 000 habitants desservis)	0	0	0	0	0
P252,2	Nombre de points nécessitant des interventions fréquentes/100 km de réseau	0.97				
P253,2	Taux moyen de renouvellement des réseaux sur 5 ans	0.40	0.01	0	0	0
P254,3	Conformité performance des STEP / acte individuel	100	100	100	100	Non concerné système < 2 000 eH
P255,3	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel (Note sur 120)	60	60	60	60	60
P257,1	Taux d'impayés N-1	Cf. donnée globale MRN				
P258,1	Taux de réclamations (Nombre de réclamations pour 1 000 abonnés)	0.00	0.59	1.55	2.27	0

6) Indicateurs financiers

Compte Annuel de Résultats d'Exploitation et de Délégation

Collectivité: W1223 - CREA-SRAP BOOS

Assainissement

LIBELLE	2021	2022	Ecart %
PRODUITS	799 476	881 074	10,21 %
Exploitation du service	744 718	740 455	
Travaux attribués à titre exclusif	54 758	140 619	
CHARGES	1 084 675	1 081 696	-0,27 %
Personnel	292 986	294 982	
Energie électrique	94 294	73 050	
Produits de traitement	7 997	11 504	
Analyses	12 073	16 577	
Sous-traitance, matières et fournitures	525 175	492 174	
Impôts locaux et taxes	1 319	8 778	
Autres dépenses d'exploitation	109 894	137 281	
<i> télécommunications, poste et telegestion</i>	<i>12 079</i>	<i>6 489</i>	
<i> engins et véhicules</i>	<i>30 164</i>	<i>38 217</i>	
<i> informatique</i>	<i>35 328</i>	<i>40 613</i>	
<i> assurances</i>	<i>- 2 932</i>	<i>4 199</i>	
<i> locaux</i>	<i>46 138</i>	<i>38 026</i>	
<i> autres</i>	<i>- 10 882</i>	<i>9 736</i>	
Contribution des services centraux et recherche	40 937	47 352	
RESULTAT AVANT IMPOT	- 285 201	- 200 622	29,66 %
RESULTAT	- 285 200	- 200 622	29,66 %

Commentaires : Conformément à l'arrêté du 30 avril 2020, les boues ne sont plus épandues depuis avril 2020 et ont été transféré pour incinération sur la station Emeraude. Ceci a généré des prestations supplémentaires auprès des prestataires de service et donc une augmentation du produit « exploitation des services »

4. Contrat pour l'exploitation des systèmes d'assainissement avec marché de prestation de service – Secteur Ouest

1) Présentation du service

Douze systèmes d'assainissement (collecte, transport et traitement des eaux usées), ainsi que 3 systèmes de collecte, membres de la Métropole Rouen Normandie, sont exploités via un marché de prestation de service confié à la société EAUX DE NORMANDIE, depuis le 01/01/20 jusqu'au 31/12/25. Ce nouveau contrat regroupe 4 anciens contrats du secteur de Duclair, du secteur de Jumièges, du secteur de Saint martin de Boscherville et des systèmes d'assainissement du Trait et d'Épinay sur Duclair et des systèmes de collecte de Saint Paër et Sainte marguerite sur Duclair.

Ce qui représente **12 communes** soit **24 497 habitants**, donnée INSEE, où sont répartis **8 862 abonnés** au service.

Répartition des communes par système d'assainissement :

❖ Système d'assainissement d'Anneville-Ambourville

Les eaux usées de 2 communes sont collectées, transportées et traitées à la station d'épuration située à Anneville-Ambourville.

Ces 2 communes sont membres de la Métropole Rouen Normandie, il s'agit de :

Anneville-Ambourville

Berville sur Seine (en partie)

❖ Système d'assainissement de Bardouville

Les eaux usées de la commune de Bardouville sont collectées, transportées et traitées dans la lagune aérée située dans son territoire à proximité de la Seine.

❖ Systèmes d'assainissement de Duclair et de Duclair bord de seine

Les eaux usées de la commune de Duclair sont collectées, transportées et traitées sur deux stations d'épuration situées à Duclair (stations d'épuration de Duclair et de Duclair Bord de Seine).

❖ Système d'assainissement de Jumièges

Les eaux usées de la commune de Jumièges sont collectées, transportées et traitées à la station d'épuration située à Jumièges.

❖ Système d'assainissement du Mesnil sous Jumièges

Les eaux usées de la commune du Mesnil sous Jumièges et une partie de la commune de Jumièges sont collectées, transportées et traitées à la station d'épuration située au Mesnil sous Jumièges.

❖ Système d'assainissement d'Hénouville

Les eaux usées de la commune d'Hénouville sont collectées, transportées et traitées à la station d'épuration située à Hénouville.

❖ Système d'assainissement de Yainville

Les eaux usées de la commune de Yainville sont collectées, transportées et traitées à la station d'épuration située à Yainville.

❖ Système d'assainissement de Saint Martin de Boscherville

Les eaux usées des communes de Saint Martin de Boscherville et de Quevillon sont traitées sur la station d'épuration située à Saint Martin de Boscherville.

❖ Système de collecte de Saint Pierre de Varengueville

Les eaux usées de la commune de Saint Pierre de Varengueville sont collectées, transportées et traitées à la station d'épuration située à Villers Ecale, commune extérieure à la Métropole Rouen Normandie.

❖ Système d'assainissement du trait

Les eaux usées de la commune du Trait sont collectées, transportées et traitées à la station d'épuration située au Trait.

La station d'épuration du Trait traite également les effluents du Hameau de Gauville sur Saint Wandrille, commune extérieure à la Métropole Rouen Normandie.

❖ Système de collecte de Saint Paër

Les eaux usées de la commune de de Saint Paër sont collectées, transportées et traitées à la station d'épuration située à Villers Ecale, commune extérieure à la Métropole Rouen Normandie

❖ Système de collecte de Sainte Marguerite dur Duclair

Les eaux usées de la commune de Sainte Marguerite sur Duclair sont collectées, transportées et traitées à la station d'épuration située à Villers Ecale, commune extérieure à la Métropole Rouen Normandie.

❖ Système d'assainissement d'Épinay sur Duclair

Les eaux usées de la commune d'Épinay sur Duclair sont collectées, transportées et traitées à la station d'épuration située à Épinay sur Duclair.

2) Indicateurs techniques

Collecte et transport des eaux usées

	2021	2022	N/N-1 (en %)
Collecte et transports des eaux usées			
Nombre de désobstruction sur réseau	21	29	+38%
Longueur de canalisation curée (km)	29.3	9.4	-68%
La Dépollution des eaux usées			
Volume arrivant (collecté en m3) aux STEP	804 223	753 764	-6%
Charge annuelle entrante (en kg/an de DBO5)	311 0	274 038	-12%
Volume traité (en m3)	839 042	760 116	-9%
Les sous-produits			
Boues produites (en TMS) (en entrée de centrifugeuse)	169	195	+15%
Refus de dégrillage évacués et graisses (en T)	100	49.88	-50%
Sables évacués (en T)	1	3	-

2022 (Détail par système d'assainissement)	Système Anneville- Ambourville	Système Bardouville	Système Duclair	Duclair bord de Seine	Système Jumièges	Système Le Mesnil sous Jumièges	Système Hénouville	Système Yainville	Saint Martin de Boscher- ville	Système Épinay sur Duclair
Collecte et transports des eaux usées										
Nombre de désobstruction sur réseau	Pour l'ensemble du contrat = 29									
Longueur de canalisation curée (km)	Pour l'ensemble du contrat = 9.4									
La Dépollution des eaux usées										
Volume arrivant à la STEP (m3)	45 000	22 500	150 794	10 500	46 339	21 038	51 497	54 242	109 925	14 600
Charge annuelle entrante (en kg/j de DBO5)	16 740	4 298	57 845	4 368	16 789	8 678	29 585	18 377	44 772	-
Volume traité (en m3)	45 000	22 500	135 517	10 500	48 391	21 038	51 497	54 242	113 375	14 600
Les sous-produits										
Boues produites (en TMS) (en entrée de centrifugeuse)	15	0	48	0.08	7	1	13	22	22	-
Refus de dégrillage évacués et graisses (en T)	6.64	0.50	35.25	0	1	0.16	0.40	0.58	2.50	-
Sables évacués (en T)	3	-	-	-	-	-	-	-	-	-

2022 (Détail par système d'assainissement)	Système Le Trait	Système de collecte Saint Paër	Système de collecte Sainte Marguerite sur Duclair	Système de collecte de Saint Pierre de Varengeville
Collecte et transports des eaux usées				
Nombre de désobstruction sur réseau	Pour l'ensemble du contrat = 29			
Longueur de canalisation curée (km)	Pour l'ensemble du contrat = 9.4			
La Dépollution des eaux usées				
Volume arrivant à la STEP (m ³)	227 329	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Charge annuelle entrante (en kg/j de DBO ₅)	72 586	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Volume traité (en m ³)	243 456	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Les sous-produits				
Boues produites (en TMS) (en entrée de centrifugeuse)	67.00	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Refus de dégrillage évacués et graisses (en T)	2.85	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Sables évacués (en T)	0	Sans objet	Sans objet	Sans objet

Traitement des eaux usées

Résultats des bilans 24h en entrée et sortie de STEP (en concentration et rendement)

Résultats 2022 Capacité en EH (Equivalent-habitant)*	Anneville- Ambourville 1 200 EH	Bardouville 500 EH	Duclair 4 000 EH	Duclair - Bord de Seine 200 EH	Jumièges 1 050 EH	Le Mesnil sous Jumièges 1 200 EH	Hénouville 1 200 EH	Yainville 2 500 EH	Saint Martin de Bosche- ville 2 000 EH	Le Trait EH	Épinay sur Duclair EH
MES Seuils arrêté préfectoral en sortie	≤ 30 mg/l	≤ 30 mg/l	≤ 30 mg/l	ou ≥ 50 %	≤ 30 mg/l	≤ 30 mg/l	≤ 30 mg/l	≤ 30 mg/l	≤ 35 mg/l	≤ 30 mg/l ou ≥ 90 %	≤ 120 mg/l
Moyenne mg/l en sortie STEP	4	78	3.9	47	4	3.1	8.4	9.5	11.2	9.3	-
Moyenne % sortie de STEP	99%	62.9%	99.4%	92.3%	98.8%	99.4%	99.6%	96.9%	98.3%	97.6%	-
Moyenne mg/l en entrée STEP	397.5	210	537.6	610	363.8	486.6	201.4	307.7	710	414.2	-
DBO5 Seuils arrêté préfectoral en sortie		≤ 30 mg/l	≤ 30 mg/l	≤ 35 mg/l ou ≥ 60 %	≤ 30 mg/l	≤ 30 mg/l	≤ 30 mg/l	≤ 25 mg/l	≤ 25 mg/l	≤ 25 mg/l ou ≥ 80 %	≤ 40 mg/l
Moyenne mg/l en sortie STEP	5.2	12.2	2.9	13.2	2.8	3.1	6	5.1	4.2	2.5	-
Moyenne % sortie de STEP	98.6%	93.6%	99.3%	96.8%	99.2%	99.2%	99%	98.5%	98.9%	99.2%	-
Moyenne mg/l en entrée STEP	372	191	383.6	416	362.3	412.5	574.5	338.8	407.3	319.3	-

DCO Seuils arrêté préfectoral en sortie	≤ 90 mg/l	≤ 90 mg/l	≤ 90 mg/l	ou ≥ 60 %	≤ 90 mg/l	≤ 90 mg/l	≤ 90 mg/l	≤ 90 mg/l	≤ 125 mg/l	≤ 90 mg/l ou ≥ 75 %	≤ 120 mg/l
Moyenne mg/l en sortie STEP	41.3	54.3	34.4	100	25.7	24.2	41.5	39.3	41.5	34.5	-
Moyenne % sortie de STEP	94.6%	89.1%	96.9%	89.2%	96.3%	97.2%	98%	94.6%	96.2%	95.5%	-
Moyenne mg/l en entrée STEP	769	499	980.2	929	744.7	872.4	2114	735.3	1150	811	-
NTK Seuils arrêté préfectoral en sortie	≤ 40 mg/l	≤ 40 mg/l	≤ 40 mg/l	≤ 40 mg/l	≤ 40 mg/l	≤ 40 mg/l	≤ 10 mg/l	≤ 40 mg/l	≤ 40 mg/l	≤ 10 mg/l	-
Moyenne mg/l en sortie STEP	3.7	19.1	3.1	95.7	4.9	4	14	31.1	9.2	3	-
Moyenne % sortie de STEP	97.07%	79.9%	97.4%	25.8%	95.5%	96.4%	84.6%	71.7%	90.7%	96.4%	-
Moyenne mg/l en entrée STEP	121.7	94.9	97.9	129	117.1	111.1	91.4	110.3	102	89.3	-
NGL Seuils arrêté préfectoral en sortie	-	-	-	-	-	-	≤ 20 mg/l	-	≤ 20 mg/l	≤ 15 mg/l ou ≥ 70 %	-
Moyenne mg/l en sortie STEP	4.9	24.5	4.6	95.7	5.5	11.5	16.1	31.3	10.1	4.2	-
Moyenne % sortie de STEP	96.%	74.2%	95.8%	25.8%	95%	89.6%	82.5%	71.6%	89.9%	95%	-
Moyenne mg/l en entrée STEP	121.7	95	97.9	129	117.1	111.1	91.6	110.3	102	89.3	-
PT Seuils arrêté préfectoral en sortie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Moyenne mg/l en sortie STEP	6.1	5.4	2.4	7.4	3.7	4.6	6.9	7.5	4.8	6.2	-
Moyenne % sortie de STEP	51%	46.5%	80.1%	51%	67.7%	62.1%	54.7%	7.9%	58%	36%	-
Moyenne mg/l en entrée STEP	12.2	10.1	10.7	15	12.3	12.2	15.3	8.1	11.7	10.2	-

* Pour les stations < 5000 EH, il n'existe pas de seuil réglementaire ni de traitement spécifique pour certains paramètres tels que Le NGL, Le Phosphore (PT). La moyenne annuelle du rendement épuratoire calculée sur quelques bilans est donc variable d'une année sur l'autre. Un suivi est exigé pour ces paramètres mais sans notion de performance.

3) Patrimoine

2022	Total	Système Anneville- Ambourville	Système Bardouville	Système Duclair	Système Duclair – Bord de Seine	Système Jumièges	Système Le Mesnil sous Jumièges	Système Hénoville	Système Yainville	Saint Martin de Boscher ville	Système de collecte de Saint Pierre de Varengville
Linéaire du réseau EU séparatif (km)	153.9	7.7	4.8	6.7		10.9	3.7	8.7	7.4	20.1	20.6
Linéaire du réseau EU unitaire (km)	14.2	0	0	12.1		0		0	2.1	0	0
Linéaire du réseau EP	61.7	3.1	0	5.5		1.24	1.45	3	6.8	6.1	9.9
Linéaire total du réseau de collecte (km) [EU+EP+UN]	229.8	10.8	4.8	24.2		12.2	5.1	11.7	13.3	26.2	30.5
% réseau EU / linéaire total du réseau (km)	92%	100%	100%	36%		100%		100%	78%	100%	100%
% réseau UN / linéaire total du réseau (km)	8%	0%	0%	64%		0%		0%	22%	0%	0%
Nombre de déversoirs d'orage	7	0	0	6	0	0	0	0	1	0	0
Nombre de postes de relèvements	51	0	0	5	0	5	2	2	3	8	7
Nombre de bassins de régulation des EP à ciel ouvert	53	2	0	1	0	0	0	7	5	0	10
Nombre de bassins enterrés EU	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de bassins enterrés UN	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de bassins enterrés EP	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total bassins	53	2	0	1	0	0	0	7	5	0	10

2022	Total	Système Anneville-Ambourville	Système Bardouville	Système Duclair	Système Duclair – Bord de Seine	Système Jumièges	Système Le Mesnil sous Jumièges	Système Hérouville	Système Yainville	Saint Martin de Boscherville	Système de collecte de Saint Pierre de Varengueville
Nombre de chambres à sable	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de station d'épuration	11	1	1	1	1	1	1	1	1	1	Sans objet
Année de construction		1992	1987	1991	non renseigné	2001	2001	1997	1970	1980	
Type de traitement	sans objet	Boues activées	Lagune	Boues activées	Boues activées	Boues activées	Boues activées	Boues activées	Boues activées	Boues activées	
Point de rejet		Seine	Seine	Austreberthe	Seine	Seine	Seine	Seine	Seine	Seine	
Autorisation de rejet (date et durée)		non renseigné	non renseigné	15/04/91	non renseigné					09/06/1979 (durée indéterminée)	

2022	Système Le Trait	Système de collecte de Saint Paër	Système de collecte de Sainte Marguerite sur Duclair	Système Épinay sur Duclair
Linéaire du réseau EU séparatif (km)	39	11.5	8.9	3.9
Linéaire du réseau EU unitaire (km)	0	0	0	0
Linéaire du réseau EP	19.3	3.6	1.6	0.1
Linéaire total du réseau de collecte (km) [EU+EP+UN]	58.3	15.1	10.5	4
% réseau EU / linéaire total du réseau (km)	100%	100%	100%	100%
% réseau UN / linéaire total du réseau (km)	0%	0%	0%	0%
Nombre de déversoirs d'orage	0	0	0	0
Nombre de postes de relèvements	8	4	4	3
Nombre de bassins de régulation des EP à ciel ouvert	4	15	9	0
Nombre de bassins enterrés EU	0	0	0	0
Nombre de bassins enterrés UN	0	0	0	0
Nombre de bassins enterrés EP	0	0	0	0
Total bassins	4	15	9	0
Nombre de chambres à sable	0	0	0	0
Nombre de station d'épuration	1	Sans objet	Sans objet	1
Année de construction	2001			1994
Type de traitement	Boues activées			Lagune
Point de rejet	Seine			Infiltration
Autorisation de rejet (date et durée)	13/09/2016 (20 ans)			Non renseigné

4) Données clientèle - abonnés

2022 (Détail par système d'assainissement)	Total	Système Anneville-Ambourville	Système Bardouville	Système Duclair	Système Duclair – Bord de Seine	Système Jumièges	Système Le Mesnil sous Jumièges	Système Hérouville	Système Yainville	Système Saint Martin de Boscherville	Système de collecte de Saint Pierre de Varengueville
Nombre d'abonnés au service	8 862	411	193	1622		440	117	459	556	789	890
Nombre d'industriels recensés à autoriser	6	0	0	1	0	0	0	0	1	0	1
Nombre d'industriels autorisés sur EU	4	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1
Nombre d'industriels autorisés sur EP	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Nombre d'industriels total autorisés	6	0	0	1	0	0	0	0	1	0	1

2022 (Détail par système d'assainissement)	Système Le Trait	Système de collecte de Saint Paër	Système de collecte de Sainte Marguerite sur Duclair	Système Épinay sur Duclair
Nombre d'abonnés au service	2 452	346	461	126
Nombre d'industriels recensés à autoriser	3	0	0	0
Nombre d'industriels autorisés sur EU	2	0	0	0
Nombre d'industriels autorisés sur EP	1	0	0	0
Nombre d'industriels total autorisés	3	0	0	0

5) Indicateurs de performance

Total		2021	2022	N/N-1 (en %)
D201,0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau d'EU	18 336	18 444	+0.6%
D202,0	Nombre d'Arrêté d'Autorisation de Déversement au réseau EU	4	4	-
D203,0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration (en tonne de matière sèche) = Boues évacuées en vue de leur valorisation ou élimination (après centrifugation et Hors apport extérieur)	211	184	-13%
P201,1	Taux de desserte des réseaux	97.6%	97.08%	-
P202,2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (Note sur 120)	70.7	73.7	-
P203,3	Conformité de la collecte	100	100	-
P204,3	Conformité des équipements des STEP	88.7	90.6	-
	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (La DDTM établit une conformité globale et non plus distinctive DERU et Arrêté préfectoral)	88.7	90.6	-
P206,3	Taux de boues évacuées	100%	100%	-
P251,1	Taux de débordement dans les locaux des usagers (Valeur pour 1 000 habitants desservis)	0	0	-
P252,2	Nombre de points nécessitant des interventions fréquentes/100 km de réseau	0	2.97	-
P253,2	Taux moyen de renouvellement des réseaux sur 5 ans	0.05	0	-
P254,3	Conformité performance des STEP / acte individuel	100%	100%	-
P255,3	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel (Note sur 120)	92	92	-
P257,1	Taux d'impayés N-1		Cf donnée globale MRN	-
P258,1	Taux de réclamations (Nombre de réclamations pour 1 000 abonnés)	1.3	3.14	-

2022 (Détail par système d'assainissement)		Système Anneville- Ambourville	Système Bardouville	Système Duclair	Système Duclair – Bord de Seine	Système Jumièges	Système Le Mesnil sous Jumièges	Système Hénouville	Système Yainville	Saint Martin de Boscher ville	Système de collecte de Saint Pierre de Varengville	
D201,0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau d'EU	839	411	3 302		796	132	1 013	967	1 810	1 894	
D202,0	Nombre d'Arrêté d'Autorisation de Déversement au réseau EU	0	0	0		0	0	0	1	0	1	
D203,0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration (en tonne de matière sèche) = Boues évacuées en vue de leur valorisation ou élimination (après centrifugation et Hors apport extérieur)	8.021	0	40.545	0.080	6.663	1.008	13.047	6.020	7.229	Sans objet	
P201,1	Taux de desserte des réseaux	95.6%	100%	97.70%		100%	100%	100%	99.7%	100%	90.2%	
P202,2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (Note sur 120)	65	65	65	65	80	80	79		75	79	
P203,3	Conformité de la collecte	Non concerné système < 2 000 eH	Non concerné système < 2 000 eH	Conforme		Non concerné système < 2 000 eH		Non concerné système < 2 000 eH		Conforme	Conforme	Non concerné système < 2 000 eH
P204,3	Conformité des équipements des STEP	Non concerné système < 2 000 eH	Non concerné système < 2 000 eH	Conforme		Non concerné système < 2 000 eH		Non concerné système < 2 000 eH		Non Conforme	Conforme	Non concerné système < 2 000 eH

2022 (Détail par système d'assainissement)		Système Anneville-Ambourville	Système Bardouville	Système Duclair	Système Duclair - Bord de Seine	Système Jumièges	Système Le Mesnil sous Jumièges	Système Hénouville	Système Yainville	Saint Martin de Boscherville	Système de collecte de Saint Pierre de Varengueville
	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (La DDTM établit une conformité globale et non plus distinctive DERU et Arrêté préfectoral)	Pas d'avis DDTM sur la conformité en 2022 Proposition de l'exploitant : Conforme	Pas d'avis DDTM sur la conformité en 2022 Proposition de l'exploitant : Conforme	Conforme	Pas d'avis DDTM sur la conformité en 2022 Proposition de l'exploitant : Conforme	Pas d'avis DDTM sur la conformité en 2022 Proposition de l'exploitant : Conforme	Pas d'avis DDTM sur la conformité en 2022 Proposition de l'exploitant : Conforme	Pas d'avis DDTM sur la conformité en 2022 Proposition de l'exploitant : Conforme	Non Conforme	Conforme	Sans objet
P206,3	Taux de boues évacuées	100%	-	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	Sans objet
P251,1	Taux de débordement dans les locaux des usagers (Valeur pour 1 000 habitants desservis)	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
P252,2	Nombre de points nécessitant des interventions fréquentes/100 km de réseau	0	0	10.7	0	0	0	0	0	0	0
P253,2	Taux moyen de renouvellement des réseaux sur 5 ans	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
P254,3	Conformité performance des STEP / acte individuel	Non concerné système < 2 000 eH		100%	Non concerné système < 2 000 eH			100%	100%	100%	Non concerné système < 2 000 eH
P255,3	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel (Note sur 120)	90	90	100	90	90	90	90	90	90	-
P257,1	Taux d'impayés N-1	Cf donnée globale MRN									
P258,1	Taux de réclamations (Nombre de réclamations pour 1 000 abonnés)	4.87	5.18	2.47	0	20.45	17.09	13.07	0	3.80	1.12

2022 (Détail par système d'assainissement)		Système Le Trait	Système de collecte de Saint Paër	Système de collecte de Sainte Marguerite sur Duclair	Système Épinay sur Duclair
D201,0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau d'EU	4 829	768	1 340	343
D202,0	Nombre d'Arrêtés d'Autorisation de Déversement au réseau EU	2	0	0	0
D203,0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration (en tonne de matière sèche) = Boues évacuées en vue de leur valorisation ou élimination (après centrifugation et Hors apport extérieur)	101.790	Sans objet	Sans objet	0
P201,1	Taux de desserte des réseaux	100%	89.1%	81.2%	89.2%
P202,2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (Note sur 120)	65	65	65	65
P203,3	Conformité de la collecte	-	Sans objet	Sans objet	Non concerné système < 2 000 Eh
OP204,3	Conformité des équipements des STEP	-	Sans objet	Sans objet	
	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (La DDTM établit une conformité globale et non plus distinctive DERU et Arrêté préfectoral)	Conforme	Sans objet	Sans objet	Pas d'avis DDTM sur la conformité en 2022 Proposition de l'exploitant : Conforme
P206,3	Taux de boues évacuées	100%	Sans objet	Sans objet	-
P251,1	Taux de débordement dans les locaux des usagers (Valeur pour 1 000 habitants desservis)	0%	0%	0%	0%

2022 (Détail par système d'assainissement)		Système Le Trait	Système de collecte de Saint Paër	Système de collecte de Sainte Marguerite sur Duclair	Système Épinay sur Duclair
P252, 2	Nombre de points nécessitant des interventions fréquentes/100 km de réseau	7.70	0	0	0
P253, 2	Taux moyen de renouvellement des réseaux sur 5 ans	0	0	0	0
P254, 3	Conformité performance des STEP / acte individuel	100%	Sans objet	Sans objet	Non concerné système < 2 000 eH
P255, 3	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel (Note sur 120)	90	Sans objet	Sans objet	90
P257. 1	Taux d'impayés N-1	Cf donnée globale MRN			
P258, 1	Taux de réclamations (Nombre de réclamations pour 1 000 abonnés)	6.93	11.56	6.51	15.87

6) Indicateurs financiers

Compte Annuel de Résultats d'Exploitation et de Délégation

en Euros	2021	2022	Ecart en %
PRODUITS	1,065,691	1,344,978	26,2%
Exploitation du service	1,028,006	1,243,626	
Collectivités et autres organismes publics	0	0	
Travaux attribués à titre exclusif	37,788	101,352	
Produits accessoires	-103	0	
CHARGES	1,056,179	1,261,611	19,5%
Personnel	219,237	307,905	
Energie électrique	102,316	144,114	
Produits de traitement	11,655	18,303	
Analyses	22,690	18,486	
Sous-traitance, matières et fournitures	527,496	591,714	
Impôts locaux et taxes	-616	-1,948	
Autres dépenses d'exploitation, dont :	135,720	130,955	
• télécommunication, postes et télégestion	11,413	10,027	
• engins et véhicules	20,513	31,921	
• informatique	42,811	40,580	
• assurance	2,928	3,447	
• locaux	18,197	22,838	
Contribution des services centraux et recherche	35,168	44,384	
Collectivités et autres organismes publics	0	0	
Charges relatives aux renouvellements			
Charges relatives aux investissements			
Charges relatives aux investissements du domaine privé	2,512	3,518	
Rémunération du besoin en fonds de roulement	0	4,177	
Résultat avant impôt	9,512	83,367	
Impôt sur les sociétés (calcul normatif)	2,521	20,842	
RESULTAT	6,991	62,525	

Détail des produits

en Euros	2021	2022	Ecart en %
TOTAL	1,065,691	1,344,978	26,2%
Exploitation du service	1,028,006	1,243,626	21,0%
• Partie fixe facturée	1,094,391	-984	
• Partie proportionnelle facturée	0	949,438	
• Autres produits (incendie, matières de vidange...)	-66,385	295,172	
Collectivités et autres organismes publics	0	0	0,0%
•	0	0	
Travaux attribués à titre exclusif	37,788	101,352	168,2%
• Branchements	9	0	
• Autres travaux	37,778	101,352	
Produits accessoires	-103	0	100,0%
• Facturation et recouvrement autres comptes de tiers	-103	0	

Conforme à la circulaire FP2E du 31 janvier 2006

Commentaires : Conformément à l'arrêté du 30 avril 2020, les boues ne sont plus épandues depuis avril 2020 et ont été transféré pour incinération sur la station Emeraude. Ceci a généré des prestations supplémentaires auprès des prestataires de service et donc une augmentation du produit « exploitation des services »

6. L'Assainissement Non Collectif en Régie

1) Présentation du service

71 communes sont adhérentes au service (la liste des communes est donnée ci-après par Pôle de Proximité).

La Direction de l'Assainissement a pour mission de coordonner l'activité :

- L'instruction des demandes de création ou de réhabilitation de dispositifs d'assainissement non collectifs,
- Le contrôle de bonne exécution des installations neuves,
- Le contrôle des installations existantes,
- La facturation des redevances d'assainissement non collectif.

Le Pôle de Proximité de Rouen a la charge de la commune de Rouen.

Le Pôle de Proximité Austreberthe Cailly a la charge des communes de :

Anneville-Ambourville
Bardouville
Berville sur Seine
Canteleu
Déville les Rouen
Duclair
Épinay sur Duclair
Hautot sur Seine
Hénouville
Houpeville
Jumièges
Le Houleme
Le Mesnil sous Jumièges
Le Trait

Malaunay
Maromme
Mont Saint Aignan
Notre Dame de Bondeville
Quevillon
Sahurs
Sainte Marguerite sur Duclair
Saint Martin de Boscherville
Saint Paër
Saint Pierre de Manneville
Saint Pierre de Varengueville
Val de la Haye
Yainville
Yville sur Seine

Le Pôle de Proximité Seine Sud a la charge des communes de :

Le Petit Quevilly
Oissel

Saint Étienne du Rouvray
Sotteville les Rouen

Le Pôle de Proximité Plateaux-Robec a la charge des communes de :

Amfreville la Mivoie
Belbeuf
Bihorel
Bois-Guillaume
Bonsecours
Boos

Darnétal
Fontaine sous Préaux
Franqueville Saint Pierre
Gouy
Isneauville
La Neuville Chant d'Oisel

Le Mesnil Esnard
 Les Authieux sur le Port Saint Ouen
 Montmain
 Quévreville la Poterie
 Roncherolles sur le Vivier
 Saint Aubin Celloville

Saint Aubin Épinay
 Saint Jacques sur Darnétal
 Saint Léger du Bourg Denis
 Saint Martin du Vivier
 Ymare

Le Pôle de Proximité Val de Seine a la charge des communes de :

Caudebec les Elbeuf
 Cléon
 Elbeuf
 Freneuse
 Grand Couronne
 La Bouille
 La Londe
 Le Grand Quevilly

Moulineaux
 Orival
 Petit Couronne
 Saint Aubin les Elbeuf
 Saint Pierre les Elbeuf
 Sotteville sous le Val
 Tourville la Rivière

Le service est géré directement par la collectivité et fait appel à un Prestataire pour les contrôles.

2) Indicateurs techniques

Objet	Réf. fiche	2018	2019	2020	2021	2022	N/N-1 (en %)	Commentaire
Estimation du nombre d'habitants desservis	D301.0	11 099	11 167	11 261	11 401	11 209	-2%	
Indice de mise en œuvre de l'ANC sur un total de 140 points	D302.0	100	100	80	80	80	0%	
Taux de conformité	P301.3	86,8 %	87,0 %	87,2%	87,4%	87.53%	+0.19%	

3) Indicateurs financiers

Tarification et recettes

Les tarifications relatives à l'Assainissement Non Collectif ont été adoptées par délibération en date du 18 décembre 2016, comme suit :

	Redevance HT								
	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	
Examen préalable à la conception	50 €	50 €	50 €	50 €	50 €	50 €	50€	50€	
Vérification de la bonne exécution sur site	150 €	150 €	150 €	150 €	150€	150 €	150€	150€	
Contrôle périodique d'une installation jamais contrôlée	128,83€	140 €	140 €	140 €	140 €	140 €	140 €	140 €	
- à la charge du propriétaire	44,81 €	45 €	45 €	45 €	45 €	45 €	45 €	45 €	
- à la charge de l'occupant	84,02 €	95 €	95 €	95 €	95 €	95 €	95 €	95 €	
Contrôle périodique (charge occupant)	95 €	95 €	95 €	95 €	95 €	95 €	95 €	95 €	
Majoration pour déplacement isolé dans le cadre d'un contrôle en vue de la vente d'un bien immobilier	60 €	60 €	60 €	60 €	60 €	60 €	60 €	60 €	
Contre-visite(s) pour vérification de la réalisation des travaux	95 €	95 €	95 €	95 €	95 €	95 €	95 €	95 €	
Déplacement (contrôle non réalisé du fait de l'utilisateur)	60 €	60 €	60 €	60 €	60 €	60 €	60 €	60 €	
Coût référence									
Coût moyen d'une installation neuve	9 200 €	9 200 €	9 200 €	9 200 €	9 200 €	9 200 €	9 200 €	9 200 €	

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Réhabilitation sous Maîtrise d'ouvrage public						
Frais de SPANC convention étude (y compris l'examen préalable de la conception)	295 €	295 €	295,00 €	0*	0*	0*
Frais de SPANC convention travaux (y compris l'examen préalable de la conception)	735 €	735 €	735,00 €	0*	0*	0*

*La MRN n'a plus la compétence réhabilitation en 2020

Recettes d'exploitation du service d'assainissement public non collectif

		Pour l'ensemble des pôles :							
		2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	N/N-1 (en %)
		Recettes d'exploitation							
- Montant des recettes HT hors subvention (contrôle des installations, participation de l'utilisateur aux études de réhabilitation, ...)		30 412 €	105 259 €	101 878 €	41 820 €	29 450**	25 575 €	30 025€	+17%

*En 2015 / 2016, mise en place de la mission « Réhabilitation des installations d'assainissement non collectif » qui s'arrête courant 2019 expliquant la diminution des recettes

**La MRN n'a plus la compétence réhabilitation en 2020

Financement des investissements

		Pour l'ensemble des pôles :							
		2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	N/N-1 (en %)
		Montants financiers des travaux réalisés							
- Montant des dépenses HT (travaux réhabilitation)		51 600 €	150 383 €	117 887 €	115 559 €	0*	0*	0*	--

*La MRN n'a plus la compétence réhabilitation en 2020

La Démarche Environnementale de l'activité ASSAINISSEMENT au sein de la Métropole Rouen Normandie

Les missions confiées au service assainissement ont pour but la satisfaction des usagers et par-delà la protection de l'environnement.

A la fin des années 90, une démarche de management environnemental a été initiée. Elle a abouti en 2000 à la certification ISO 14001 des activités de la Direction de l'Assainissement. D'une durée de trois ans, ce certificat a été reconduit à l'issue des audits de renouvellement réalisés en 2003, 2006, 2009 et 2012. Une démarche de convergence des certifications de la Direction de l'Assainissement et du Pôle Val de Seine a été engagée courant 2013 qui a abouti à la certification commune des services d'assainissement de Rouen et Elbeuf, en avril 2014.

En 2015, la Direction de l'Assainissement s'est vue renouveler sa certification ISO 14001 pour 3 ans avec l'élargissement de son périmètre au système d'assainissement de Saint Aubin les Elbeuf.

En 2018 et 2021, la Direction de l'Assainissement a obtenu le renouvellement de sa certification ISO 14001 en version 2015 pour 3 ans incluant l'ensemble de ses activités et du territoire dans son périmètre de certification.

Cette exigence de management environnemental a aussi été demandée aux délégataires.

C'est ainsi que Suez est certifiée ISO 9 001 et ISO 50 001 pour l'exploitation de la station d'épuration Émeraude et une démarche de certification ISO 14001 et ISO 45 001 est programmée pour 2021.

En complément, Eau de Normandie est certifiée ISO 14001 pour l'exploitation du système d'assainissement du Trait, de Saint Paer et d'Épinay sur Duclair.

Une démarche simplifiée de type ISO 14001 est en place sur les communes du Plateau Est.



POLITIQUE QUALITE ENVIRONNEMENT SANTE SECURITE
Département Environnement Energie Eau Déchets Réseaux
EAU ET GESTION DES RISQUES



La Métropole Rouen Normandie s'engage fortement, avec l'ensemble des acteurs du territoire dans la transition écologique et se veut responsable, exemplaire et attractive en assurant à ses habitants des services de qualité.

A travers le « Projet Métropolitain 2015/2025 » et l'Accord de Rouen pour le Climat signé en 2018, la Métropole affirme son engagement pour la transition énergétique, l'amélioration de la qualité de l'air, la protection des ressources naturelles et contre le réchauffement climatique.

Cette volonté est traduite dans la démarche engagée par le Département Environnement Energie Eau Déchets Réseaux (E3DR), dans l'amélioration constante au sein des directions « Cycle de l'eau » et « Eau Assainissement-Régies » d'un système de management de la qualité, de l'environnement*, de la santé et de la sécurité au travail.

A travers l'ensemble de cette démarche, le Département E3DR s'engage à :

- Etablir le cadre méthodologique dans lequel les objectifs, les cibles et le périmètre de ces démarches sont fixés et révisés ;
- Développer et promouvoir la performance des services ;
- Impliquer chacun des agents au quotidien à tous les niveaux hiérarchiques au travers d'objectifs stratégiques et opérationnels partagés ;
- Evaluer au travers d'indicateurs pertinents les différentes politiques engagées dans ces démarches ;
- Garantir la disponibilité de l'information et des ressources nécessaires (humaines, matérielles et organisationnelles) pour atteindre les objectifs et les cibles ;
- Satisfaire aux obligations de conformité réglementaire et autres exigences.

Quatorze enjeux principaux, regroupés au sein de cinq grandes familles, ont été identifiés :

La protection et préservation du patrimoine naturel	La sauvegarde des biens et des personnes	L'égalité d'accès, la continuité et la qualité du service public	L'adaptabilité des services	L'animation territoriale de la transition écologique
<ul style="list-style-type: none"> - Qualité de vie et attractivité du territoire par la qualité de l'environnement - La préservation et la protection des ressources naturelles - La préservation et la restauration écologique des milieux naturels et la biodiversité 	<ul style="list-style-type: none"> - La salubrité des espaces publics - La prévention du risque sanitaire, technologique et naturel - La protection des biens et personnes face aux risques 	<ul style="list-style-type: none"> - La qualité et la continuité de service - L'efficacité du service - La qualité de vie au travail 	<ul style="list-style-type: none"> - L'anticipation du changement - La conduite du changement organisationnel vers la résilience du territoire, - La force de proposition des services auprès de l'organe exécutif 	<ul style="list-style-type: none"> - Le changement de comportement des citoyens - La concertation, gouvernance, participation citoyenne, l'acceptabilité


Nathalie MAGUIN
 Directrice Générale Adjointe


Arnaud DELAHAYE
 Adjoint à la DGA en charge de l'Eau et de la Gestion des Risques


Eric HERBET
 Directeur du Cycle de l'Eau


Nicolas VESSIER
 Directeur des régies de l'Eau et de l'Assainissement

ANNEXES

AU RAPPORT D'ACTIVITE

SUR LE PRIX ET LA QUALITE

DU SERVICE 2022

ASSAINISSEMENT

DE LA METROPOLE ROUEN NORMANDIE

Annexe 1 : Glossaire

AAD = Arrêté d'Autorisation de Déversement.

ANC = Assainissement Non Collectif.

DA = Direction de l'Assainissement de la Métropole Rouen Normandie

DBO5 = Demande Biologique en Oxygène après 5 jours \Rightarrow c'est la mesure de la quantité d'oxygène qu'il faut aux bactéries pour éliminer la pollution organique biodégradable.

DCO = Demande Chimique en Oxygène \Rightarrow quantité d'oxygène consommée par les matières présentes dans l'eau. Cette mesure est une estimation des matières oxydables dans l'eau.

DSP = Délégation de Service Public

EH = équivalent-habitant (unité de mesure).

EP = Eaux Pluviales.

EPCI = Etablissement Public de Coopération Intercommunal.

EU = Eaux Usées.

EUND = Eaux Usées Non Domestiques.

MES = Matières En Suspension (Quantité de matières organiques et minérales en suspension).

NGL = Azote global \Rightarrow Nitrates + nitrites + azote Kjeldhal.

NTK = Azote Kjeldhal \Rightarrow Somme de l'azote organique et ammoniacal appelé aussi NR (azote réduit).

PT = Phosphore Total \Rightarrow Représentation des différentes formes de phosphore contenues dans l'eau.

PS = Prestation de Service

SAGE = Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

STEP = Station d'épuration.

TMI = Travaux de Moyenne Importance

TMS = Tonne de Matière Sèche.

Indicateurs de performance (selon Décret n°2007-675 du 2 mai 2007) – Système de collecte :

- D201.0 (Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif) = définition : Nombre de personnes desservies par le service, y compris les résidents saisonniers. Une personne est dite desservie par le service lorsqu'elle est domiciliée dans une zone où il existe à proximité d'une antenne du réseau public d'assainissement collectif sur laquelle elle est ou peut être raccordée
- P258.1 (Taux de réclamations) = Cet indicateur reprend les réclamations écrites (=toute expression de mécontentement adressée à un organisme, concernant ses produits ou le processus même de traitement des réclamations, duquel une réponse ou une solution est explicitement ou implicitement attendue) de toute nature relatifs au service de l'assainissement collectif, à l'exception de celles relatives au niveau de prix. Elles comprennent notamment les réclamations réglementaires, y compris celles liées au règlement de service. Le nombre de réclamations est rapporté au nombre d'abonnés/1 000.
- P201.1 (Taux de desserte) = définition du taux de desserte : Quotient du nombre d'abonnés desservis par le service d'assainissement collectif sur le nombre potentiel d'abonnés de la zone relevant de ce service d'assainissement collectif. On estime qu'un abonné est desservi par un réseau dès lors qu'un réseau existe devant l'immeuble.
- P251.1 (Taux de débordement) = définition du taux : rapport du nombre de demandes d'indemnisation présentées par des tiers, usagers ou non, du service suite au débordement d'eaux usées au millier d'habitants desservis (tout débordement hormis ceux dont la responsabilité pleine et entière d'un tiers est établie, c'est-à-dire si contentieux en cours on comptabilise) Définition débordement (circulaire 28/04/08) : l'eau n'est pas évacuée par le réseau soit par manque de capacité hydraulique (y compris pompage, notamment en période de crue), soit suite à une obturation partielle ou totale de canalisations de collecte ou de transport (les ouvrages d'engouffrement ne sont pas en cause).
- P253.2 (Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte eaux usées) = définition taux moyen de renouvellement : Quotient du linéaire moyen du réseau de collecte eaux usées (unitaire et séparatif) hors branchements renouvelés sur les 5 dernières années par la longueur du réseau de collecte hors branchements.
- P256.2 (Durée d'extinction de la dette) = calcul durée extinction de la dette : Durée théorique pour rembourser la dette du service d'assainissement collectif si la collectivité affecte à ce remboursement la totalité de l'autofinancement dégagé par le service.
- P202.2B Modifié par l'arrêté du 02/12/13 à partir de l'exercice 2013 (Indice de connaissance et gestion de patrimoniale des réseaux) = définition calcul de l'indice : Valeur comprise entre 0 et 120 (partie A : 15 points = plan des réseaux, partie B : 30 points = Inventaire des réseaux et partie C : 75 points = Informations complémentaires sur les éléments constitutifs du réseau et les interventions sur le réseau).
- P252.2 (Nombre de points noirs /100km de réseau) = définition du taux : Le nombre de points noirs (=tout point structurellement sensible du réseau eaux usées nécessitant au moins 2 interventions/an (préventive ou curative), quelque soit sa nature (contre-pente, racine, déversement anormal en temps sec, odeur, mauvais écoulement, ...) et le type d'intervention requis (curage, lavage, mise en sécurité). Les interventions sur la partie publique des branchements ainsi que les interventions dans les parties privatives des usagers dues à un défaut situé sur le réseau public (et seulement dans ce cas-là) sont à prendre en compte, pour 100km de réseau de collecte des eaux usées hors branchements.
- P203.3 (Conformité de la collecte des effluents) = Conformité si respect des prescriptions en application des articles R-2224-6 à R2224-17 du CGCT.
- P255.3 (Indice de connaissance des rejets au milieu naturel) = calcul indice : Indice de 0 à 120 attribué selon l'état de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux d'assainissement en relation avec l'application de l'arrêté du 22 décembre 1994 relatif à la surveillance des ouvrages de collecte et de traitement des eaux usées. Les éléments indiqués aux points B et C ne sont pris en compte que si la somme des points mentionnés au point A atteint 80. Pour des valeurs de l'indice comprises entre 0 et 80, l'acquisition de points supplémentaires est faite si les étapes précédentes sont réalisées, la valeur de l'indice correspondant à une progression dans la qualité de la connaissance du fonctionnement des réseaux.

Indicateurs de performance (selon Décret n°2007-675 du 2 mai 2007) – Système de traitement :

- P204.3 (Conformité des équipements d'épuration) = Conformité si respect des prescriptions en application des articles R-2224-6 à R2224-17 du CGCT.
- P205.3 (Conformité des performances des ouvrages d'épuration) = Conformité de la performance des ouvrages d'épuration du service aux prescriptions définies en application des articles L2224-8 et R2224-10 à R2224-16 du CGCT au regard de l'application de la directive ERUD203.0 (Quantité de boues issues de la STEP) = Boues évacuées selon une filière conforme en vue de leur valorisation ou élimination. Les sous-produits, les boues de curage et les matières de vidange qui transitent par la station sans être traités par les files eau ou boue ne sont pas pris en compte.
- P206.3 (Taux de boues évacuées) = définition du taux : Pourcentage de boues évacuées selon une filière conforme en vue de leur valorisation ou élimination. Les sous-produits, les boues de curage et les matières de vidange qui transitent par la station sans être traités par les files eau ou boue ne sont pas pris en compte.
- P254.3 (Conformité STEP/acte individuel) = définition performance STEP : Nombre de bilans 24h réalisés dans le cadre de l'autosurveillance conformes à la réglementation rapportée au nombre total de bilans.

Indicateurs de performance (selon Décret n°2007-675 du 2 mai 2007) – Assainissement non Collectif :

- P301.3 Modifié par l'arrêté du 02/12/13 à partir de l'exercice 2013 (taux de conformité) = calcul du taux : Il s'agit du ratio correspondant à la somme du nombre d'installations neuves ou à réhabiliter contrôlées conformes à la réglementation et du nombre d'installations existantes qui ne présentent pas de danger pour la santé des personnes ou de risque avéré de pollution de l'environnement rapportée au nombre total d'installations contrôlées
- D302.0 Modifié par l'arrêté du 02/12/13 à partir de l'exercice 2013 (Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif) = calcul de l'indice : La valeur de cet indice est comprise entre 0 et 140, les éléments indiqués au niveau B n'étant pas pris en compte si la somme des éléments mentionnés en A n'atteint pas 100.

Annexe 2 : Synthèse des données 2022

Réf	Titre de l'indicateur	Systèmes d'assainissement en régie (dont systèmes d'assainissement exploités par des contrats de prestation de service)
<i>Assainissement Collectif</i>		
<i>1- Caractérisation technique</i>		
D201,1	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau EU	492 441
D202,0	Nombre d'AAD au réseau EU	115
D203,0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration (en tonne de matière sèche)	8 480
	Nombre d'abonnements	202 178
<i>2- Indicateurs de performance</i>		
P201,1	Taux de desserte des réseaux	99,80%
P202,2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (Note sur 120)	104,2
P203,3	Conformité de la collecte	17,0
P204,3	Conformité des équipements des STEP	98,8
	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (La DDTM établit une conformité globale et non plus distinctive DERU et Arrêté préfectoral)	97,5
P206,3	Taux de boues issues des STEP	100%
P251,1	Taux de débordement dans les locaux des usagers (Valeur pour 1 000 habitants desservis)	0,0
P252,2	Nombre de points nécessitant des interventions fréquentes/100 km de réseau	4,9
P253,2	Taux moyen de renouvellement des réseaux	0,19
P254,3	Conformité performance des STEP / acte individuel	100
P255,3	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel (Note sur 120)	108
P257,1	Taux d'impayés N-1	3,54
P258,1	Taux de réclamations (Nombre de réclamations pour 1 000 abonnés)	1,7
<i>3- Actions de solidarité et de coopération internationale</i>		
P207,0	versement fond de solidarité (en euros)	45 000

Bilan de la conformité des systèmes de collecte et des Stations d'épuration

	Émeraude	Saint Aubin les Elbeuf	Grand Quevilly	Grand Couronne	Sahurs	Saint Pierre de Manneville
Date de mise en service	01/01/97	01/07/01	01/01/96	01/01/96	01/03/97	31/12/95
Capacité en eH	550 000	110 000	58 000	20 000	1 200	800
Type traitement	boues activées	boues activées	boues activées	boues activées	culture mixte	boues activées
Rejet	Seine	Seine	Seine	Seine	Seine	Seine
Conformité						
Conformité performance de la collecte	Non conformité (1)	Conforme	Non conformité (2)	Conforme	Sans objet < 2 000 eH	Sans objet < 2 000 eH
Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau (P254.3) (Bilans 24h)	100%	100%	100%	100%	Sans objet < 2 000 eH	Sans objet < 2 000 eH
Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions nationales issues de la directive ERU (P204.3)	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	Sans objet < 2 000 eH	Sans objet < 2 000 eH
Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (La DDTM établit une conformité globale et non plus distinctive DERU et Arrêté préfectoral)	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	Pas d'avis DDTM sur la conformité en 2022 Proposition de l'exploitant : Conforme	Pas d'avis DDTM sur la conformité en 2022 Proposition de l'exploitant : Conforme

(1) Système de collecte "Emeraude" non conforme =>Transmission à la DDTM d'une proposition de programme de travaux à jour avec un nouvel échéancier.

(2) Système de collecte "Grand Quevilly" non conforme =>Elaboration et mise en œuvre d'un programme de travaux suite au Schéma directeur d'assainissement en cours (durée 2 ans).

	Boos	Gouy	Montmain	La Neuville Chant d'Oisel	Quévreville la Poterie
Date de mise en service	01/01/02	01/01/02	31/12/04	31/12/97	31/12/92
Capacité en eH	3 500	5 000	4 500	2 500	1 200
Type traitement	boues activées	boues activées	boues activées	boues activées	boues activées
Rejet	infiltration	Seine	Aubette	infiltration	infiltration
Conformité					
Conformité performance de la collecte	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	Sans objet < 2 000 eH
Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau (P254.3) (Bilans 24h)	100%	100%	100%	100%	Sans objet < 2 000 eH
Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions nationales issues de la directive ERU (P204.3)	Non conformité liée à la bactériologie (3)	Conforme	Conforme	Non conformité liée à la bactériologie (3)	Sans objet < 2 000 eH
Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (La DDTM établit une conformité globale et non plus distinctive DERU et Arrêté préfectoral)	Non conformité liée à la bactériologie (3)	Conforme	Conforme	Non conformité liée à la bactériologie (3)	Pas d'avis DDTM sur la conformité en 2022 Proposition de l'exploitant : Conforme

(3) Boos et La Neuville Chant d'Oisel : Actions : Renouvellement des dispositifs de traitement des UV = mise en service 1er semestre 2024

	Anneville-Ambourville	Bardouville	Duclair	Bord de Seine (Duclair sud)	Jumièges	Le Mesnil sous Jumièges
Date de mise en service	01/01/93	NC	31/12/91	NC	févr.-01	août-01
Capacité en eH	1 200	500	4 000	200	1 050	1 200
Type traitement	boues activées	Lagune	boues activées	boues activées	boues activées	boues activées
Rejet	Seine	Seine	Austreberthe	Seine	Seine	Seine
Conformité						
Conformité performance de la collecte	Sans objet < 2 000 eH	Sans objet < 2 000 eH	Conforme	Sans objet < 2 000 eH	Sans objet < 2 000 eH	Sans objet < 2 000 eH
Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau (P254.3) (Bilans 24h)	Sans objet < 2 000 eH	Sans objet < 2 000 eH	100%	Sans objet < 2 000 eH	Sans objet < 2 000 eH	Sans objet < 2 000 eH
Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions nationales issues de la directive ERU (P204.3)	Sans objet < 2 000 eH	Sans objet < 2 000 eH	Conforme	Sans objet < 2 000 eH	Sans objet < 2 000 eH	Sans objet < 2 000 eH
Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (La DDTM établit une conformité globale et non plus distinctive DERU et Arrêté préfectoral)	Pas d'avis DDTM sur la conformité en 2022 Proposition de l'exploitant : Conforme	Pas d'avis DDTM sur la conformité en 2022 Proposition de l'exploitant : Conforme	Conforme	Pas d'avis DDTM sur la conformité en 2022 Proposition de l'exploitant : Conforme	Pas d'avis DDTM sur la conformité en 2022 Proposition de l'exploitant : Conforme	Pas d'avis DDTM sur la conformité en 2022 Proposition de l'exploitant : Conforme

	Henouville	Yainville	Saint Martin de Boscherville	Le Trait	Epinay sur Duclair
Date de mise en service	1997	1970	01/01/93	NC	NC
Capacité en eH	1 200	2 500	2 000	10 800	400
Type traitement	boues activées	boues activées	boues activées	boues activées	boues activées
Rejet	Seine	Seine	Seine	Seine	infiltration
Conformité					
Conformité performance de la collecte	Sans objet < 2 000 eH	Conforme	Conforme	Conforme	Sans objet < 2 000 eH
Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau (P254.3) (Bilans 24h)	Sans objet < 2 000 eH	71%	100%	100%	Sans objet < 2 000 eH
Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions nationales issues de la directive ERU (P204.3)	Sans objet < 2 000 eH	Non-conforme (5)	Conforme	Conforme	Sans objet < 2 000 eH
Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (La DDTM établit une conformité globale et non plus distinctive DERU et Arrêté préfectoral)	Pas d'avis DDTM sur la conformité en 2022 Proposition de l'exploitant : Conforme	Non-conforme (5)	Conforme	Conforme	Pas d'avis DDTM sur la conformité en 2022 Proposition de l'exploitant : Conforme

(5) Yainville : Causes : une capacité d'aération assez limitée, des prétraitements vétustes, une filière de boues obsolète. Actions : reconstruction d'une nouvelle STEP : délais mise en oeuvre = fin 2026.

Annexe 3 : Délibération et Programme de travaux sur le territoire de la Métropole en 2023



Envoyé en préfecture le 20/12/2022
Reçu en préfecture le 20/12/2022
Publié le 21/12/2022

Envoyé en préfecture le 20/12/2022
Reçu en préfecture le 20/12/2022
Publié le 21/12/2022

Publié le 21.12.2022

Réf dossier : 8018
N° ordre de passage : 51
N° annuel : C.2022_0806

Vu les statuts de la Métropole,

Vu l'avis favorable du Conseil d'exploitation de la Régie publique de l'eau et de la Régie publique de l'assainissement en date 29 novembre 2022,

Ayant entendu l'exposé de Monsieur Nicolas MAYER-ROSSIGNOL, Président,

Après en avoir délibéré,

Considérant :

- que le programme de travaux a été soumis au Conseil de la Métropole dans le cadre du vote de la délibération budgétaire,

Il est procédé au vote à 23h18.

Décide à l'unanimité :

- d'approuver le programme de travaux 2023 joint en annexe.

La dépense qui en résulte sera imputée sur les chapitres 20, 21 et 23 du budget principal de la Régie Publique de l'Assainissement de la Métropole Rouen Normandie, sous réserve de l'adoption du budget 2023.

DÉLIBÉRATION RÉUNION DU CONSEIL DU 12 DÉCEMBRE 2022

S'engager massivement dans la transition social-écologique - Gestion durable de la ressource - Régie Publique de l'Assainissement - Programme de travaux 2023 : approbation

Le coût de programme de travaux de l'année 2023, joint en annexe, est estimé à 13 615 500 € HT pour les 71 communes de la Métropole.

Il comprend les opérations principales suivantes :

- lutte contre les pollutions pour un montant de 590 000 € HT,
- lutte contre les inondations pour un montant de 420 000 € HT,
- gestion patrimoniale des réseaux (renouvellement, réhabilitation, renforcement) pour un montant de 7 810 000 € HT,
- gestion patrimoniale des ouvrages de collecte et de traitement (renouvellement, réhabilitation, entretien) pour un montant de 4 100 500 € HT,
- instrumentation pour un montant de 43 000 € HT,
- études pour un montant de 652 000 € HT.

Ce programme comprend des opérations susceptibles de bénéficier de subventions de la part de l'Etat, du Département de la Seine-Maritime et de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie dans le cadre du contrat global.

Envoyé en préfecture le 20/12/2022
Reçu en préfecture le 20/12/2022
Publié le 21/12/2022

Envoyé en préfecture le 20/12/2022
Reçu en préfecture le 20/12/2022
Publié le 21/12/2022

RÉUNION DU CONSEIL DU 12 DÉCEMBRE 2022 À 18H00

Sur convocation du 2 décembre 2022

Etaient présents :

M. ANQUETIN (Saint-Aubin-Epinay), M. BARRE (Ossele), Mme BIVILLE (Saint-Etienne-du-Rouvray) jusqu'à 18h47, Mme BONA (Ymare) jusqu'à 21h37, M. BONNATERRE (Caudebec-lès-Elbeuf), Mme BOTTE (Ossele) jusqu'à 20h17, M. BOUCQUIAUX (Saint-Léger-du-Bourg-Denis), M. BREGUENOT (Gony), M. BUREL (Canteleu), M. CAILLOT (Elbeuf) jusqu'à 21h31, M. CALLAIS (Le Trait), Mme CARON Marine (Rouen) à partir de 18h45, Mme CHABERT-DUKEN (Mont-Saint-Aignan), M. CHAUVIN (Saint-Martin-de-Boscherville), Mme COGNETTA (Sotteville-lès-Rouen), M. COUPARD LA DROITTE (Rouen) à partir de 18h23, M. DEBREY (Fontaine-sous-Préaux), Mme DE CINTRE (Rouen) jusqu'à 19h22, M. DEHAÏL (Saint-Aubin-Celloville) à partir de 18h09, M. DELALANDRE Jean (Duclair), M. DELALANDRE Julien (Jumièges), M. DELANAY (Saint-Jacques-sur-Darnétal), Mme DELOIGNON (Deville-lès-Rouen), Mme DEL SOLE (Yainville), M. DEMAZURE (La Neuville-Chant-d'Oieil) jusqu'à 21h16, M. DUFLOS (Les Authieux-sur-le-Port-Saint-Ouen), Mme DUTARTE (Rouen), Mme EL KHILLI (Rouen), M. EZABORI (Grand-Quevilly), Mme FERON (Grand-Quevilly), Mme FLAVIGNY (Mont-Saint-Aignan), M. GAMBIEUR (Deville-lès-Rouen) jusqu'à 21h40, Mme GOUJON (Petit-Quevilly), M. GRISSEL (Boos) jusqu'à 21h44, M. GUILBERT (Trinquerville-Saint-Pierre), Mme HEROUIN LEAUTEY (Rouen), M. HIS (Saint-Paër) jusqu'à 21h15, M. HOUBRON (Bihorel) jusqu'à 20h16, M. JOUENNE (Salhurst), Mme LABAYE (Rouen), M. LABBE (Rouen) jusqu'à 22h, M. LAMIRAY (Maromme) jusqu'à 20h15, M. LANGLOIS (Amfreville-la-Mivoie), M. LARCHEVEQUE (Yville-sur-Seine), M. LECERF (Darnétal) jusqu'à 22h57, M. LE COUSIN (Saint-Etienne-du-Rouvray), M. LECOUFFUX (Bihorel), M. LEFFEBVRE (Armeville-Ambaouville), Mme LESAGE (Grand-Couronne), Mme LESCONNEC (Rouen), Mme MABILLE (Bois-Guillaume), Mme MANSOURI (Rouen), M. MARCHANI (Rouen), M. MARUT (Grand-Quevilly), M. MASSON (Saint-Aubin-lès-Elbeuf) jusqu'à 21h45, M. MAUGER (Saint-Pierre-de-Varengueville) à partir de 18h21, M. MAYER-ROSSIGNOL (Rouen), M. MENG (La Bouille) à partir de 18h33, M. MERABET (Elbeuf), M. MEYER (Sotteville-sous-le-Val) à partir de 18h38, Mme MEZRAR (Saint-Pierre-lès-Elbeuf), M. de MONTCHALIN (Rouen) à partir de 18h20 et jusqu'à 20h58, M. MOREAU (Rouen), M. MOYSE (Saint-Etienne-du-Rouvray) jusqu'à 20h14, Mme MULOT (Notre-Dame-de-Bondeville), M. NAIZET (Rouen), Mme NICQ-CROIZAT (Mont-Saint-Aignan), M. OBIN (Petit-Quevilly), Mme PANE (Sotteville-lès-Rouen), M. PEREZ (Bois-Guillaume), M. PONTY (Sotteville-sous-le-Val) à partir de 18h38, M. RAOUULT (Grand-Couronne) à partir de 18h13, Mme RAVACHE (Saint-Etienne-du-Rouvray), M. RIGAUD (Petit-Quevilly), Mme RODRIGUEZ (Saint-Etienne-du-Rouvray), M. ROULY (Grand-Quevilly), M. ROUSSEL (Hautot-sur-Seine), M. ROYER (Hérouville) à partir de 18h38 et jusqu'à 22h35, Mme SANTO (Rocherolles-sur-le-Vivier), Mme SLIMANI (Rouen) jusqu'à 22h01, M. SORET (Rouen), M. SOW (Rouen) à partir de 21h16,

4

Fait à ROUEN les jour, mois et an susdits.
SUIVANT LES SIGNATURES
POUR EXHIBER CERTIFIÉ CONFORMÉ

LE SECRÉTAIRE DE SÉANCE

LE PRÉSIDENT

Document signé électroniquement par Fabrice GARNIER
Date de signature : 20/12/2022

Document signé électroniquement par Nicolas MAYER-ROSSIGNOL
Date de signature : 20/12/2022

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen, 23 avenue Gustave Flaubert, 76000 ROUEN, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et/ou modification. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi via l'application informatique "délibérations connectées" accessible par le site Internet www.letravaux.fr.

Envoyé en préfecture le 20/12/2022
Reçu en préfecture le 20/12/2022
Publié le 21/12/2022

Envoyé en préfecture le 20/12/2022
Reçu en préfecture le 20/12/2022
Publié le 21/12/2022

Mme THIBAUDEAU (Epinay-sur-Duclair) jusqu'à 22h34, M. TIMMERMAN (Sotteville-lès-Rouen), Mme TOCQUEVILLE (Maromme), M. VENNIN (Le Mesnil-Enard)

Mme SCOT supplée M. BIGOT (Petit-Couronne)

Etaient représentés conformément aux dispositions de l'article L 2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales :

M. AMICE (Saint-Pierre-de-Manneville) pouvoir à Mme BOUCQUIAUX, Mme ARGENTIN (Rouen) pouvoir à Mme MULOT, M. BARON (Frenseuse) pouvoir à M. LANGLOIS, M. BREGUENOT (Rouen) pouvoir à M. MOREAU, Mme BERNAY (Malouany) pouvoir à M. ROULY, Mme BIVILLE (Saint-Etienne-du-Rouvray) pouvoir à M. RIGAUD à partir de 18h47, Mme BONA (Ymare) pouvoir à M. DELALANDRE à partir de 21h37, Mme BOULANGER (Canteleu) pouvoir à M. BUREL, Mme BOURGET (Houpeville) pouvoir à Mme SANTO, M. CAILLOT (Elbeuf) pouvoir à M. MERABET à partir de 21h31, Mme CARON Marie (Canteleu) pouvoir à Mme EL KHILLI, Mme CARON Marine (Rouen) pouvoir à M. LEFFEBVRE jusqu'à 18h45, Mme CERCEL (Tourville-la-Rivière) pouvoir à M. BARRE, Mme DE CINTRE (Rouen) pouvoir à M. NAIZET à partir de 19h22, M. DELAPORTE (Val-de-la-Haye) pouvoir à Mme TOCQUEVILLE, Mme DUBOIS (Grand-Quevilly) pouvoir à M. MARUT, M. DUCHESNE (Orival) pouvoir à Mme LABAYE, M. GAMBIEUR (Deville-lès-Rouen) pouvoir à M. DEBREY à partir de 21h40, M. GRELLAUD (Bonsecours) pouvoir à M. BONNATERRE, Mme GROULT (Darnétal) pouvoir à M. LECERF jusqu'à 22h57, M. HIS (Saint-Paër) pouvoir à M. PEREZ à partir de 21h15, M. HOUBRON (Bihorel) pouvoir à M. DEMAZURE à partir de 20h16 et jusqu'à 21h16, M. HUE (Quéveville-la-Poterie) pouvoir à M. VENNIN, M. JAOUEN (La Londe) pouvoir à M. DE MONTCHALIN à partir de 18h20 et jusqu'à 20h58, M. LAMIRAY (Maromme) pouvoir à Mme GOUJON à partir de 20h15, Mme LAMOTTE (Sainte-Marguerite-sur-Duclair) pouvoir à M. CALLAIS, M. LECERF (Darnétal) pouvoir à Mme Marine CARON à partir de 22h57, M. LE GOFF (Moulineaux) pouvoir à Mme LESAGE, Mme LEMARCHAND (Le Mesnil-sous-Jumièges) pouvoir à Mme DEL SOLE, M. LESIEUR (Sotteville-lès-Rouen) pouvoir à M. TIMMERMAN, Mme MALLEVILLE (Rouen) pouvoir à Mme DUTARTE, Mme MAMERI (Rouen) pouvoir à Mme FLAVIGNY, M. MARCHÉ (Cléon) pouvoir à M. ANQUETIN, M. MARTOT (Rouen) pouvoir à Mme NICQ-CROIZAT, M. MASSON (Saint-Aubin-lès-Elbeuf) pouvoir à M. MENG à partir de 21h45, Mme MEYER (Caudebec-lès-Elbeuf) pouvoir à Mme DELOIGNON, Mme MOTTE (Petit-Quevilly) pouvoir à Mme RODRIGUEZ, M. PETIT (Quevilly) pouvoir à M. CHAUVIN, Mme RENOU (Sotteville-lès-Rouen) pouvoir à Mme PANE, M. ROUSSEL (Bardouville) pouvoir à M. PONTY, M. ROYER (Hérouville) pouvoir à M. DEHAÏL, à partir de 18h09 jusqu'à 18h38 et à partir de 22h35, Mme SERAIT (Elbeuf) pouvoir à M. LE COUSIN, M. SOW (Rouen) pouvoir à Mme HEROUIN-LEAUTEY jusqu'à 21h16, M. SPRIMONT (Rouen) pouvoir à M. COUPARD LA DROITTE à partir de 18h23, M. VERNIER (Sotteville-lès-Rouen) pouvoir à Mme LESCONNEC, M. VION (Mont-Saint-Aignan) pouvoir à Mme CHABERT-DUKEN, M. WULFRANC (Saint-Etienne-du-Rouvray) pouvoir à Mme RAVACHE

Etaient absents :

Mme BOTTE (Ossele) à partir de 20h17

M. COUPARD LA DROITTE (Rouen) jusqu'à 18h23
M. DEHAÏL (Saint-Aubin-Celloville) jusqu'à 18h09
M. DEMAZURE à partir de 21h16
M. GRENIER (Le Houleme)
M. GRISSEL (Boos) à partir de 21h44
Mme GROULT (Darnétal) à partir de 22h57
Mme HARAUX (Montmain)
M. HOUBRON (Bihorel) à partir de 21h16
M. JAOUEN (La Londe) jusqu'à 18h20 et à partir de 20h58
M. DE MONTCHALIN jusqu'à 18h20 et à partir de 20h58
M. LABBE (Rouen) à partir de 22h
Mme LAROCHE (Isneauville)
M. MAUGER (Saint-Pierre-de-Varengueville) jusqu'à 18h21
M. MENG (La Bouille) jusqu'à 18h33
M. MERLIN (Saint-Martin-du-Vivier)
M. MEYER (Sotteville-sous-le-Val) jusqu'à 18h38
M. MOYSE (Saint-Etienne-du-Rouvray) à partir de 20h14
M. RAOUULT (Grand-Couronne) jusqu'à 18h13
M. ROYER (Hérouville) jusqu'à 18h09
Mme SLIMANI (Rouen) à partir de 22h01
M. SPRIMONT (Rouen) jusqu'à 18h23
Mme THIBAUDEAU (Epinay-sur-Duclair) à partir de 22h34

6

Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Publié le

SLO

PROGRAMME DE TRAVAUX - REGIE ASSAINISSEMENT 2023

ID : 076-200023414-20221214-C2022_0806-DE

2023

I - LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS

Type d'opérations	Précisions	Montant € HT
Création bassin de stockage/restitution	MOE pour la création d'un bassin de 4 000 m3 et ouvrages associés	200 000
Mise à niveau station d'épuration	Reconstruction STEP de Yainville	90 000
Création de réseaux	Sécuriser le transfert des effluents vers la station d'épuration Emeraude par la création d'un réseau qui soit en capacité d'assurer la collecte du débit de temps sec en cas d'intervention sur l'émissaire existant.	300 000
SOUS-TOTAL		590 000

II - LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

Type d'opérations	Précisions	Montant € HT
Acquisition de terrain		20 000
Déconnexion et création réseaux	Saint Aubin les Elbeuf - Paul Doumer	400 000
SOUS-TOTAL		420 000

III - GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX

Type d'opérations	Précisions	Montant € HT
Renouvellement et réhabilitation des réseaux d'assainissement	Déville les Rouen - Quartier Fresnel	500 000
Renouvellement et renforcement des réseaux d'assainissement	Cléon - Rue de l'Eglise et de la Résistance	1 000 000
Réhabilitation du réseau d'assainissement	Rouen - Petit de Julleville	300 000
Renouvellement et réhabilitation réseaux	Travaux en coordination avec grands projets d'aménagements Métropole (RD6015, Rue de Paris, RD 3, ...) Ces opérations contribuent au taux annuel de renouvellement des réseaux	1 210 000
Renouvellement et réhabilitation réseaux	Objectif taux de renouvellement des réseaux à tendre vers 1% à horizon 2030/2035	4 000 000
Renouvellement et réhabilitation réseaux	Travaux en coordination avec T5 Ces travaux contribuent au taux annuel de renouvellement des réseaux	800 000
SOUS-TOTAL		7 810 000

IV - GESTION PATRIMONIALE DES OUVRAGES (PR, STEP, Bassins de stockage/restitution, Bassins/barages à clefs ouverts, ...)

Type d'opérations	Précisions	Montant € HT
Renouvellement	Renouvellement STEP EMERAUDE	2 450 000
Renouvellement	Renouvellement STEP Saint Aubin les Elbeuf	200 000
Renouvellement	Renouvellement STEP Grand-Quevilly, Saint Pierre de Manneville, Boos, Sahurs	195 500
Renouvellement	Renouvellement marché PS ouest	120 000
Renouvellement et réhabilitation	Poste de refoulement : Réhabilitation et renouvellement pompes	835 000
Entretien	Travaux divers bassins	100 000
Réhabilitation	MOE pour la réhabilitation du SIPHON sous la Seine	200 000
SOUS-TOTAL		4 100 500

V - INSTRUMENTATION

Type d'opérations	Précisions	Montant € HT
Instrumentation	Instrumentation déversoirs d'orages	20 000
Instrumentation	Instrumentation postes de refoulement	20 000
Instrumentation	Instrumentation débilimètres pluviomètres	3 000
SOUS-TOTAL		43 000

VII - ETUDES

Schéma directeur	Schéma directeur système Grand-Quevilly	332 000
Etudes et frais d'investigations avant travaux	Levés topographiques, diagnostics amiantes et HAP; pollution des sols, diagnostic génie civil, GTR, ...)	220 000
Etudes et recherches	Etude valorisation des boues d'EMERAUDE	100 000
SOUS-TOTAL		652 000

TOTAL GENERAL	13 615 500
----------------------	-------------------

Annexe 4 – Règlement d’Assainissement Collectif

Le règlement d’assainissement collectif, adopté par délibération du Conseil Communautaire est disponible sur le site internet de la Métropole Rouen Normandie ou sur simple demande.

Annexe 5 – Règlement d’Assainissement Non Collectif

Le règlement d’assainissement non collectif, adopté par délibération du Conseil de la Métropole Rouen Normandie est disponible sur le site internet de la Métropole Rouen Normandie) ou sur simple demande.

Ma Métropole
metropole-rouen-normandie.fr
0 800 021 021
Service & appel gratuits

Métropole Rouen Normandie

Le 108
108 Allée François Mitterrand
CS 50589
76006 ROUEN CEDEX
Tél. 02 35 52 68 10 - Fax 02 35 52 68 59

www.metropole-rouen-normandie.fr